

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Où sont les vrais responsables de la
catastrophe du boulevard Lefebvre

par J.-Ph. MARTIN

La C.G.T. paralyse les grandes actions
ouvrières

par M. CHAUSSE

Contre le chômage organisé à
Saint-Nazaire

*par F. BIDE
et Raymond GUILLORÉ*

A bas la baisse des prix !

par Robert LOUZON

Unité socialiste ou rassemblement
des socialismes

par Roger HAGNAUER

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la rédaction
et l'Administration à la
« Révolution prolétarienne »
14, rue de Tracy — Paris (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 491 - Février 1964

Après la catastrophe du boulevard Le- févre : où sont les vrais responsables ?	J.Ph. MARTIN
La C.G.T. paralyse les grandes actions ou- vrières	M. CHAUSSE
Contre les licenciements à Saint-Nazaire : A l'ouest y aura-t-il du nouveau ?	F. BIDE
Est-ce que le bâtiment va ?	R. LOUZON
A bas la baisse des prix !	
Chronique de l'Union des Syndicalistes : « Un certain chômage » ou bien : ré- duction du temps de travail. — Ce que gagnent les ouvriers les mieux payés ! — Rester dans le rang. — Tels que les au- tres nous volent.	R. GUILLORE
La voix des syndicalistes de la Loire : La reconnaissance du délégué syndical. — A la C.F.T.C. : les traditionalistes se cabrent. — La crise de Saint-Nazaire. — Eh oui ! la proportion des salariés s'ac- croît.	
La Fédération du Livre et le Marché com- mun	M. L.
Un démenti de la Fédération F.O. des Ser- vices publics et de Santé.	
Pour le centenaire de la Première Interna- tionale.	
Unité socialiste ou rassemblement des so- cialismes	R. HAGNAUER
Parmi nos lettres : Contre l'escroquerie fis- cale (M. Buisson et A. Lac). — L'infla- tion est-elle fatale ? (J. Fontaine). — Sur les crimes de l'O.A.S. (F. Leunois). — Contre la hiérarchie (Foucry). — Der- niers échos du congrès F.O. (M. Labi). — Sur les détails (G. Walusinski). — Les 40 ans de la R.P. (A. Lemire).	
L'Algérie et le socialisme. Une conférence à Paris de Mohammed Boudiaf	R. G.
Congrès extraordinaire des syndicats alle- mands	G. SANDOZ
Le congrès des syndicats américains	G. SABATIER
J.P. Samson et le grain sous la neige ..	G. WALUSINSKI
Les faits du mois.	et D.J. MARTINET

SOUSCRIVEZ DES ACTIONS DE LA COOPERATIVE « LES ÉDITIONS SYNDICALISTES »

Le 30 janvier, les camarades Yvernel et Guillore ont signé le bail de la petite boutique du 21, rue Jean-Robert, Paris-18^e.

Le 31 janvier, ont été déposés, dans les formes légales, les statuts de la coopérative « Les Editions Syndicalistes ».

Le 1^{er} février, une assemblée préparatoire, convoquée par les fondateurs, a désigné comme administrateurs les camarades Guillore, Delsol, Charbit, Hagnauer, Marcheti, Yvernel, Faucier, Capelle, Lime et Sadik.

Voici donc le point de départ des « Editions Syndicalistes » qui, par une heureuse rencontre, s'installent dans cette rue Jean-Robert où, en 1866, Eugène Varlin et Benoit Malon, fondèrent la première coopérative de consommation du 18^e arrondissement de Paris.

QUELS SONT DONC LES BUTS DE CETTE CREATION OUVRIERE NOUVELLE ?

D'abord, renforcer, consolider, développer l'œuvre principale que nous poursuivons collectivement : l'édition et la diffusion de notre revue, « La Révolution Prolétarienne », qui fêtera, à la fin de cette année, son 40^e anniversaire.

Ensuite, continuer à éditer et à diffuser les brochures de « l'Union des Syndicalistes » et de la « Commission Internationale de Liaison Ouvrière »

Aussi, vendre, avec réduction si possible, les ouvrages des librairies.

Enfin, offrir à tous les militants ouvriers —

dans la mesure seulement où notre initiative prendra corps — une maison où, éventuellement, ils pourraient trouver à éditer leurs ouvrages personnels se rapportant à la vie ouvrière ou au mouvement social.

C'est ainsi que, sous l'égide des « Editions Syndicalistes » sortira bientôt le livre de notre ami Nicolas Faucier : « La Presse quotidienne : ceux qui la font ; ceux qui l'inspirent ».

Pour assurer au moins le premier de ces objectifs et permettre que les autres ne se révèlent pas trop ambitieux, il faut que notre œuvre soit collective et collectiviste, que tous les amis de la « R.P. » participent à la :

SOUSCRIPTION NATIONALE ET INTERNATIONALE

d'actions de la coopérative « Les Editions Syndicalistes » (chaque action d'un montant de 10 F chacune).

Ne dites pas : les camarades ont réussi sans nous, leur entreprise. Ils ont pu l'amorcer grâce à des souscriptions et à des avances accordées par certains d'entre eux. Il faudra, autant que possible, rembourser ces avances. Tout de suite, il faut payer les frais d'un aménagement nécessaire qui fera de la boutique du 21, rue Jean-Robert, à Paris, dans un délai d'un ou deux mois, un local accueillant pour tous les lecteurs et amis.

La souscription continue, à l'adresse de Robert Marcheti, C.C.P. Paris 7473-08.

Où sont les vrais responsables ?

Mercredi 15 janvier 1964. Il est environ 16 h, un nuage de poussière s'élève lentement dans le ciel. Peu à peu apparaît, comme une vision dantesque, le spectacle affreux du drame qui vient de se produire.

En moins de dix secondes, le bâtiment tout entier vient de s'effondrer écrasant sous son énorme masse de béton et de ferraille une trentaine de vies humaines.

Vingt corps broyés ont été retirés des décombres. Les derniers sont restés huit jours ensevelis sous les dalles de ciment et de poutrelles tordues.

Comme on pouvait s'y attendre, l'opinion publique s'est émue; la radio, la presse, la télévision devaient souligner l'ampleur tragique de cette catastrophe, chacun de son côté avançant une hypothèse sur les causes probables de l'effondrement de cet immeuble de douze étages.

L'aspect tragique autant que spectaculaire a préoccupé, ému, indigné pour un court instant la population entière de ce pays. Comme pour Clamart, Fréjus, Vincennes, chacun reprenant ses petites habitudes, oubliera !... Cependant, le problème des accidents du travail subsistera... À moins que l'on ne se préoccupe pas seulement de faire des obsèques solennelles aux victimes ! Comme l'ont préconisé les organisations « Force Ouvrière » et C.F.T.C., il faut nous battre pour arrêter l'hémorragie.

Des gars du bâtiment, il n'en meurt pas seulement vingt par an, c'est presque un millier de compagnons qui, chaque année, tombent des échafaudages ou meurent ensevelis sous des éboulements et dans des fouilles.

Toujours plus vite, toujours plus haut, toujours moins cher !... À ce rythme, l'homme ne compte plus, il n'est que le dernier rouage d'un cycle de fabrication, une fabrication que l'on nomme « Self Lift » qui veut dire auto-élévation. Sans faire d'humour noir, c'est bien le contraire qui est arrivé boulevard Lefebvre !

Car enfin... si les nouvelles techniques triomphent, permettent des réalisations audacieuses, des ouvrages inédits, leur application souvent empirique fait ressortir l'insouciance des chefs d'entreprise à l'endroit du « matériel humain ».

Les bureaux d'études ne reçoivent pas de directives suffisamment rigoureuses, ce domaine ne visant en général qu'à produire au maximum, au meilleur prix et dans le minimum de temps. La majorité des entrepreneurs minimisent, quand ils n'annulent pas totalement, la part du montant des frais prévus au chapitre sécurité. Il faut préciser que, dans la deuxième compétition ouverte pour l'adjudication du boulevard Lefebvre, il est au moins une entreprise sollicitée qui préféra abandonner, non sans avoir prononcé une parole prophétique : « Si nous acceptons, nous irions à la catastrophe. » Cette entreprise, fondée en coopérative, a conservé le maximum des vertus qui ont présidé à la naissance du mouvement coopératif ouvrier.

Chaque innovation dans la construction doit être mesurée, analysée, contrôlée sans jamais perdre de vue que la plus petite intervention de l'homme aux assemblages ne peut être traitée à la légère.

Dix jours après le drame du boulevard Lefebvre, la presse nous signale un responsable officieux : le chef de chantier. Il aurait, nous dit-on, enlevé ou fait enlever prématurément des contreventements qui assurent la rigidité de l'ossature métallique.

L'accusation est grave ! L'enquête devra nécessairement nous préciser la part exacte des responsabilités de cet homme. Nous avons l'habitude, hélas ! de savoir comment, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des requins de la finance, on élude un problème gênant.

Pas question pour nous de chercher à minimiser la responsabilité d'un « cadre » dont l'initiative en l'occurrence serait parfaitement criminelle. Il importe toutefois de bien connaître les directives qui lui incombaient, et celles qu'il a pu recevoir. Jusqu'à présent, nous savons seulement que l'embauchage se faisait à la petite semaine, cependant qu'à mesure que l'effort devenait périlleux, plus il importait pour le chef de chantier de coordonner le travail d'une équipe exercée.

Pour l'instant, nous ferons la part, accordée bien souvent, au simple compagnon, au manoeuvre qui, inconsciemment, dans l'exercice de sa fonction, brave le risque, utilise la planche pourrie que lui dispense l'entreprise.

Enlever les croisillons (ou croix de Saint-André), ne pouvait que nuire à l'équilibre de l'armature. Nous ne pouvons imaginer qu'une aussi redoutable initiative ait été prise de sang-froid et à l'insu de la direction des services techniques de l'établissement.

Les organisations syndicales ouvrières ont été soigneusement écartées de la commission d'enquête. Nous avons quelques raisons de douter de l'objectivité du rapport qui en résultera.

Au cours d'un meeting organisé par « Force Ouvrière » et la C.F.T.C. — la C.G.T. qui ne voulait parler que d'obsèques solennelles s'y rallia en dernière heure — nous avons clamé notre indignation et notre colère contre l'incurie patronale en matière de sécurité.

Nous exigeons des études sérieuses et l'emploi de tous les moyens de sécurité appropriés pour éviter de nouvelles tragédies à notre corporation et, éventuellement, aux futurs habitants de ces constructions nouvelles.

Nous ne pouvons admettre les formes primaires d'organisation dans les entreprises. Le budget prévu pour la sécurité doit échapper à l'emprise mercantile du patronat. Il doit être sérieusement étudié, comptabilisé, séparé du devis général lors de la passation de tous les marchés de construction. Nous demandons en outre que les syndicats ouvriers exercent leur responsabilité en matière de protection du personnel, par la désignation d'un délégué sur chaque chantier, et le renforcement de la surveillance par les services de la Sécurité Sociale, de l'Inspection du travail, de l'Office professionnel.

Nul ne peut accepter que la vie des hommes qui travaillent soit sacrifiée aux profits capitalistes nés de la construction et à la vanité aveugle des technocrates.

J.-Ph. MARTIN.

La C.G.T. paralyse les grandes actions ouvrières

L'anti-américanisme de de Gaulle ou la volonté de son gouvernement de construire une Asie neutraliste, avons-nous là la clef qui explique ce qui se passe dans le mouvement ouvrier français actuel ?

C'est une hypothèse qui apparaît de plus en plus vraisemblable.

LES FAITS

Nous avons été frappés par un compte rendu de Felce, secrétaire fédéral F.O. des transports, relatant la dernière grève des tramots de Nantes. Nous avons été frappés par la similitude des attitudes nantaises avec ce qui s'est passé dans la Loire, au cours de cette dernière période, en particulier chez les métallos.

Dans les deux cas, **Force Ouvrière** préconisait une grève dure, longue, totale, engageant toutes les forces en même temps, dans la bataille, n'arrêtant pas le combat au premier geste de conciliation du patronat, mais allant jusqu'à la victoire... ou épousement des forces. Bref, un véritable rapport de forces à créer.

En face, la position de la C.G.T. préférant l'escarmouche, la lutte partielle et désordonnée, se complaisant dans la lutte morcelée d'atelier, de sous-atelier, grèves d'une heure ici, d'un quart d'heure ailleurs, bientôt des grèves de quelques minutes. Et surtout, décision de la C.G.T. d'arrêter le combat au premier recul de l'adversaire, même s'il n'a aucune répercussion sur la situation des salariés.

La seule différence entre les métallos de la Loire et les tramots nantais est que, dans la Loire, la C.F.T.C. appuyait les positions F.O. alors qu'à Nantes, la C.F.T.C. se rangeait, dans l'attitude contraire, du côté de la C.G.T. Cela aussi d'ailleurs est un signe des temps.

Métallos de la Loire, tramots nantais, en réalité l'histoire revendicative française depuis juillet 1963, regorge de semblables exemples. Les postiers, par exemple, pourraient en dire quelque chose que la C.G.T. cherche à faire débrayer par bureaux-gares ou sous-bureaux-gares.

Chez les métallos de la Loire, nous avons fait des propositions que la C.G.T. n'a jamais acceptées, d'engager une grève générale de l'ensemble des métallos du département, au cours d'octobre-novembre dernier ; nous avons fait des propositions pour des grèves spectaculaires. Nous avons tenu plusieurs réunions communes qui ont duré 5 ou 6 heures sans résultat. Il nous a fallu une patience extrême pour obtenir de la C.G.T... des grévettes de 2 heures. Et lorsqu'un jour, après des ruses de Sioux, nous avons obtenu 4 heures, dans toutes les entreprises où la C.G.T. reste encore l'organisation la plus forte, le mot d'ordre de 4 h. a été transformé en 1 heure !...

Même chose dans les autres professions. Une grève dans les transports (Cars Rouges) est arrêtée par la C.G.T. sous prétexte que les meneurs de la grève allaient être exposés aux coups... du pouvoir gaulliste (sic !...). Aux Produits chimiques de Roche-la-Molière, la C.G.T. ne suit pas une grève déclenchée par F.O.

La volonté cégétiste de paralyser les grandes actions est actuellement patente.

LES HYPOTHESES

Reste l'explication. Sans doute est-elle complexe, et multiple. La volonté du parti communiste de ne pas gêner au fond le pouvoir gaulliste qu'on critique pour la galerie mais qu'on est si heureux de voir entraver la politique américaine, est sans doute l'explication la plus fondée. La dualité russo-chinoise en est une autre et le doute sur la ligne du parti qui a pu naître à la base parmi les troupes communistes. Egalement la volonté du parti communiste français de sortir de son isolement politique, de devenir lui aussi, à son tour, un parti « radical », prônant une opposition « raisonnable » détestant les positions effarouchantes, un parti communiste glissant vers une attitude de petits bourgeois et rentrant lui aussi dans le jeu officiel de « l'opposition de sa Majesté ».

Il faut ajouter que les oppositions tactiques se discutent. La grève partielle ou la grève tournante... Nous nous souvenons qu'à une époque c'est **Force Ouvrière**, dans la Loire qui l'a préconisée la première, et notre camarade Peyre, il y a dix ans, a dû lutter ferme pour imposer à la C.G.T. cette forme de lutte qui correspondait parfaitement aux dix dernières années que nous venons de vivre et qui nous a obtenu pas mal d'avantages arrachés. Mais autre temps, autres mœurs. Les circonstances ont aujourd'hui changé ; la grève tournante ne paie plus ; instrument usé qui ne correspond plus à ce qu'attendent les travailleurs. La sclérose de la C.G.T. l'empêcherait-elle, à ce point, de sentir les évolutions ?

Notre camarade Perrin vient de démontrer dans son atelier de la C.A.F.L. que notre thèse est juste. Il vient de mener une grève totale de 8 jours, à la tête de 300 ouvriers de son atelier. Cette grève a, en partie, échoué sur le plan revendicatif parce qu'elle n'a été menée que dans un seul atelier. Mais elle a été, sur le plan psychologique, un incontestable succès parce que la réflexion entendue après la grève, chez les travailleurs, était la suivante : « Perrin a eu le courage de se battre, alors que les autres dirigeants syndicaux nous amusent avec leurs grévettes symboliques ». La confiance souvent perdue des travailleurs a été là, retrouvée.

Et c'est d'ailleurs parce que nous n'avions pu aboutir à une action plus vaste, que Perrin, courageusement, a voulu essayer seul. Car le dilemme du militant d'aujourd'hui est de se demander s'il doit partir à la bataille seul, au risque de se perdre ou de participer à l'inertie des autres dirigeants, au risque de se perdre plus encore.

Et lorsque la Fédération de la Métallurgie C.G.T. publie le communiqué que nous avons lu, en janvier 1964, où le slogan est celui-ci : « Action, oui... démagogie, non ! » nous avons envie de hausser les épaules. Ce n'est pas avec de tels gens que nous allons améliorer aujourd'hui le sort des travailleurs ! !...

M. CHAUSSE

**BOYCOTTEZ LE FASCISME !
N'ACHETEZ POINT D'ORANGES
ESPAGNOLES !**

A L'OUEST Y AURA-T-IL DU NOUVEAU ?

Je n'ai pas l'intention, dans cette information que j'ai acceptée de donner à la « R. P. » sur les « licenciements de St-Nazaire », de me perdre dans les détails chronologiques, numériques ou autres de ces mises à pied qui font grand bruit à St-Nazaire même et dans la région de Basse-Loire. Qu'il me suffise de reprendre les chiffres indiqués par les journaux ou les syndicats locaux pour dire que ce chômage, effectif ou imminent, affecte en gros 800 travailleurs d'entreprises clientes des Chantiers de l'Atlantique, dont une de celles-ci met la clef sous la porte, ce qui laisse prévoir des licenciements beaucoup plus importants dont souffriront au premier chef les chômeurs eux-mêmes et, par répercussion, toutes les activités de la région.

J'entends informer les lecteurs de la « R. P. », revue spécifiquement syndicale, sous le seul angle de l'action qui se déroule sous mes yeux à l'occasion de ces licenciements, en commentant selon ma propre optique la nature de cette action et les conséquences prévisibles de celle-ci. Ainsi c'est en syndicaliste que j'aborde la question.

Cette question ne revêt pas quant au fond un caractère particulier. Elle est une illustration de plus du phénomène d'ordre capitaliste selon lequel l'ouvrier vend son travail quand il peut trouver un acheteur et est rejeté à la rue lorsque son employeur n'a plus besoin de lui. Elle projette une lumière crue sur l'esclavage moderne du salariat qui a succédé au servage féodal, après l'esclavage des temps antiques.

Il arrivait pourtant que les esclaves romains, prenant conscience de leur servitude, se dressaient contre leurs maîtres alors que les esclaves modernes font confiance aux leurs pour les sauver.

Spartacus manque aujourd'hui d'émules parce que la grande illusion du « peuple souverain » masque la sinistre comédie de notre temps où les « entre-deux-guerres » qui procurent aux prolétaires un relatif bien-être sous forme de miettes du gâteau capitaliste — ou technocratique — prennent fin par une « crise » telle celle dont nous vivons les prémices.

Il est fort probable du reste qu'une nouvelle moisson sanglante serait la seule solution trouvée par les arbitres de la situation s'ils ne craignaient pour eux-mêmes les ravages dorénavant problématiques de la fauchaison.

Mais, me dira-t-on, les ouvriers ont aujourd'hui leurs syndicats. C'est vrai qu'ils existent et qu'ils ont même proliféré singulièrement, tellement que devant l'embaras du choix, les ouvriers restent à côté des boutiques...

Alors, on peut lire dans la presse locale, les lignes suivantes : « Le 22 janvier à St-Nazaire, unanimité pour la lutte contre le chômage et débrayage général.

« Les maires de 46 Communes (ceints de leur écharpe) en tête d'un cortège monstre qui traversera la ville aux magasins fermés.

« De nouveaux licenciements — hélas — aux Tôleries Thiriet. »

On apprend aussi, que prendront part à ce défilé organisé par le « Comité de Défense de l'Emploi », comité formé à l'appel des trois unions locales ouvrières, outre les responsables paysans régionaux, les maires, d'autres personnalités élues, des tenants de partis politiques et confessionnels, d'organisations de commerçants et d'artisans, d'associations familiales et scolaires, qui convient instamment les électeurs, les fidèles, les clients, les ménagères et les écoliers à défilé.

Je ne doute de la bonne volonté et même de la générosité de quiconque, en particulier des participants à la manifestation envisagée. Je ne puis

cependant m'empêcher de découvrir des mobiles d'action assez étrangers aux licenciements dans l'empressement de certains à encadrer les chômeurs mués en vedettes du jour !

Mais dans ce zèle trop ostentatoire il n'y aurait que désopilant spectacle si l'affaire était moins sérieuse. Ce qui est à redouter, c'est que cette débauche d'union sacrée dans la sollicitude commune au monde ouvrier ne joue un rôle d'anesthésique sur les victimes déjà consommées du patronat et les chômeurs en puissance que sont leurs camarades des Chantiers de l'Atlantique, en particulier, et les salariés de France et de Navarre, en général. Que les vedettes célébrées ne s'endorment donc pas sur leurs deux oreilles au soir de cette journée mémorable qu'on voudrait ne pas avoir à qualifier de journée de dupes !

Puissent aussi les vedettes officiantes devenir pour le moins conséquentes avec elles-mêmes là où un pouvoir inhérent à la situation qu'elles occupent leur permet d'appliquer directement à l'endroit de leurs propres salariés les principes de justice sociale qu'elles exigent ailleurs.

Je suis allé en observateur au lieu où ont pris place sur un podium les membres du « Comité de Défense de l'Emploi », leurs invités, dont les journalistes et, sans doute des représentants nantais des syndicats ouvriers, car j'y ai reconnu, en bonne place officielle, le secrétaire de l'Union Départementale Force Ouvrière.

Tour à tour ont pris la parole, les secrétaires des Unions locales C.G.T. et C.F.T.C., le Président du Comité de l'Emploi, le maire de St-Nazaire, les uns et les autres mettant l'accent sur le devoir du gouvernement de donner du travail à St-Nazaire et à sa région, après avoir brossé le sombre tableau de la situation locale et régionale. Puis une résolution finale a été lue avant d'être portée en cortège à la sous-préfecture, selon l'usage.

A noter toutefois que le maire de St-Nazaire, fort de « son expérience syndicale et politique », a recommandé en passant aux intéressés de ne pas se faire trop d'illusions quant aux fruits à attendre de cette manifestation de masse, propre avant tout, pour lui, à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la gravité de la situation économique de St-Nazaire. Car les commandes de navires, les implantations et les reconversions d'usines, les soucis commerciaux, ceux d'ordre social, de prestige politique ou de crédit religieux forment un ensemble de préoccupations de gens situés d'un même côté de la barricade, alors que ce qu'on appelle vulgairement « le bifteck » de l'ouvrier est une chose si différente de la première que lorsqu'on lui enlève son salaire il ne lui reste plus qu'à se laisser mourir ou à franchir la dite barricade, s'il en a le goût et le loisir.

Les premiers, animés par le souci de maintien d'un système économique qui leur donne satisfaction et qu'ils entendent conserver — ou transformer à leur bénéfice — ont du temps devant eux pour aménager ce système et ils agissent opportunément, le regard tourné vers l'avenir alors que l'ouvrier, pour qui le salaire est une question vitale quotidienne, doit régler l'affaire sur-le-champ, laissant aux « parties prenantes » la responsabilité des difficultés de l'entreprise ou de sa transformation possible.

Et c'est lorsque les possédants ne savent plus résoudre ces problèmes que par un congédiement brutal d'ouvriers que sautent aux yeux le fait de la lutte des classes et la nécessité absolue de la solidarité ouvrière !

J'ai rêvé, une de ces nuits, aux licenciements de St-Nazaire :

« Dès l'annonce de la décision patronale les ouvriers touchés par celle-ci s'étaient portés vers la terre-plain de Penhoët à l'heure de la désem-bauche des chantiers de l'Atlantique et de celle de Sud-Aviation et, l'un d'entre eux, juché sur le toit d'une voiture avait harangué ses camarades métallurgistes provoquant le rassemblement de ceux-ci.

« Un silence impressionnant faisait suite à la harangue lorsque, soudain, un grand gaillard qui avait lu Georges Sorel et connaissait la Charte d'Amiens avait fendu la foule de ses camarades atterrés et avait atteint le micro pour tenir à ceux-ci ce langage :

« Il nous est impossible de laisser faire cette infamie car ce serait une honte pour nous et la fin de toute sécurité pour les nôtres.

« Je vous fais une proposition à laquelle je pense depuis longtemps ! Vous êtes d'accord pour penser qu'un seul syndicat doit unir les métallos de St-Nazaire. Alors voilà, décidons-nous tout de suite à réaliser notre union en une seule organisation. Puis nous ferons un vote à bulletin secret pour savoir à quelle centrale nous adhérons en attendant qu'il n'y en ait plus qu'une. Tous les non-syndiqués doivent s'inscrire à ce groupement. Nous constituerons une bibliothèque, nous organiserons des débats auxquels pourront prendre part tous ceux qui auront quelque chose à proposer. Groupons-nous, mes camarades, il en est grand temps, car le salut n'est qu'en notre volonté commune de faire nous-mêmes une société d'hommes libres.

« Une retentissante ovation avait répondu à cet appel et le lendemain on avait appris que les licenciements étaient rapportés. »

Mais hélas, ce n'était qu'un rêve !

Lorsque, un jour qu'il faut espérer proche, ce

rêve deviendra réalité, on pourra alors seulement dire, qu'à l'Ouest il y aura eu du nouveau.

F. BIDE

Depuis que ces lignes ont été écrites, la vigilance du Comité de Défense de l'Emploi ne s'est pas relâchée. Des débrayages de solidarité avec les licenciés, de multiples réunions, meetings et manifestations ont été organisés suivis avec assiduité par une population qui sent son droit à la vie menacé, d'autant plus qu'une délégation syndicale nazairienne, reçue à Matignac, n'a donné aucun résultat.

En outre, en plus des licenciements déjà prévus, la direction des Chantiers de l'Atlantique vient d'annoncer au Comité central d'entreprise le licenciement, pour le 1^{er} mars, de 650 ouvriers.

Mais les gars de Saint-Nazaire, qui ont montré en maintes occasions qu'ils ne s'en laissent pas conter, entendent ne plus être les éternelles victimes d'une politique étroitement conservatrice qui ne vise que le profit patronal.

Ils ont proposé des solutions, demandé des réductions d'horaire pour conserver le plein emploi de tous. Ils ont dénoncé l'égoïsme des employeurs locaux qui ont découragé par leurs manœuvres l'implantation de nouvelles entreprises.

Leur patience a des limites et le patronat nazairien en a déjà fait l'expérience. Déjà, soutenu par l'ensemble de la population, le personnel licencié des Fonderies de Saint-Nazaire est passé à l'action directe et a occupé les locaux à plusieurs reprises, malgré l'intervention des forces de police.

A Saint-Nazaire se poursuit une bataille dont l'issue intéresse l'ensemble du monde ouvrier. C'est pourquoi la solidarité morale et matérielle ne devra pas manœuvrer éventuellement à nos camarades en lutte. — N.F.

« EST-CE QUE LE BATIMENT VA ? »

C'était le titre d'une brochure de notre ami Pierre Dichamps, éditée par l'Union des Syndicalistes, il y a plusieurs années et toujours disponible (l'exemplaire : 1 F, à R. Marchetti, C.C.P. Paris 7473-08).

Une partie de l'étude de Pierre Dichamps reprend, avec la catastrophe du boulevard Lefebvre, à Paris, une actualité tragique.

Voici ce que nous y lisons, dans le chapitre :

« ORGANISATION DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION »

L'institution de délégués à la sécurité est une vieille revendication des syndicats du Bâtiment. C'est d'autant plus une nécessité que nous constatons une augmentation des accidents graves et mortels et le mépris des moyens de prévention.

L'ouvrier soumis aux servitudes du travail à la tâche, au mètre, des normes, des primes, etc., néglige les précautions indispensables.

Les plâtriers, obsédés par le nombre de mètres à étaler, ne consolident pas leurs échafaudages — les couvreurs se fixent par une simple corde — les installateurs de canalisations extérieures travaillent encore à la corde à nœuds : système condamné en 1926 par la Ligue syndicaliste du Bâtiment et interdit à cette époque par l'Inspection du Travail. Les travailleurs des travaux publics ne sont pas à l'abri des éboulements de terrains : le boilage, l'étagage des fouilles, des puits de fondation, etc., sont aussi négligés.

Autrefois, on dénonçait l'incurie patronale. Il faudrait y joindre celle des cadres et techniciens.

Cette question de sécurité provoquait depuis 1900 des campagnes syndicalistes. Aucun meeting, aucun congrès ne se tenait sans qu'elle soit posée. Actuellement, il semble que l'on n'en parle guère. Peut-être pense-t-on que l'affaire est résolue ? Sans doute existe-t-il un organisme appelé « Securitas », dépendant de la Sécurité Sociale. Mais

il n'a pratiquement aucun pouvoir. La Fédération demandait autrefois des délégués élus par les ouvriers, pouvant intervenir sur les chantiers, comparables aux délégués à la sécurité dans les mines, avec plus de pouvoirs réels. On peut en effet obtenir des garanties plus sérieuses avec l'institution d'une sorte de conseil bi-partite, composé de délégués ouvriers et patronaux, contrôlant les conditions de travail dans les entreprises et intervenant, avant l'exécution des travaux, en agissant directement sur les causes possibles des accidents. Il faudrait évidemment des délégués compétents et indépendants et on pourrait ainsi créer une véritable institution de Prévention sociale.

Il faudrait aussi reconnaître la responsabilité, avec conséquences pénales, des chefs de chantiers et des cadres — en particulier, des métreurs qui actuellement se substituent souvent aux patrons. Lorsque l'employeur a reçu un appel d'offre avec devis estimatif basé sur le prix de série du bordereau, il transmet les documents à son métreur qui doit se livrer à une étude très serrée, en tenant compte du prix de revient de la main-d'œuvre, des matériaux, des charges sociales et du bénéfice prévu. Il appartient au métreur de tenir compte des conditions d'exécution, en particulier de la productivité moyenne (et non maximum) des ouvriers du boilage et de l'embauchage éventuel de mineurs boiseurs. Souvent, malheureusement, les métreurs se préoccupent essentiellement de la « rentabilité » des travaux et ils négligent les garanties de sécurité. Harcelés, les chefs de chantiers et d'équipes s'affolent et on ne boise plus, on s'enfonce toujours de plus en plus bas et lorsqu'on rencontre un banc de sable ou de glaise, c'est l'éboulement. Les travailleurs algériens, italiens, espagnols qui ne sont pas habitués aux sols parisiens, les jeunes qui manquent d'expérience sont souvent victimes de catastrophes, d'autant plus fréquentes que l'on se sert d'engins mécaniques.

A BAS LA BAISSÉ DES PRIX!

C'est un fait curieux mais courant que des choses extrêmement simples, parfaitement évidentes, ne soient comprises que très difficilement parce que leur explication se heurte à de fausses évidences, et aussi à des intérêts qui ont besoin de les maintenir à l'état de mystère.

Il en est ainsi pour ce phénomène très clair qu'est la hausse des prix, ou, comme on l'a depuis un certain temps baptisée pour contribuer précisément à lui donner un air mystérieux: l'« inflation ».

Aussi me pardonnera-t-on si, une fois encore, je reviens sur cette question en la prenant sous un angle encore quelque peu différent.

D'abord, une première évidence: s'il y avait réellement une « hausse des prix », c'est-à-dire, comme on le sous-entend, une hausse de tous les prix, une hausse absolument générale qui ferait que toute somme versée à une autre personne à un titre quelconque, que ce soit pour un achat de marchandise, pour un service rendu, pour l'intérêt d'un prêt, ou pour un salaire se trouve désormais majorée d'un pourcentage identique, cela n'aurait absolument aucune conséquence, économique ou sociale. Etant donné que depuis l'abandon de l'étalon or, les billets de banque demeurent la seule monnaie et n'ont par eux-mêmes d'autre valeur que celle du papier dont ils sont faits, qu'importe, en effet, que pour acquérir une certaine marchandise on doive donner un billet marqué 1.000 francs au lieu d'un billet marqué 100 francs, du moment que l'on reçoit soi-même un billet de 1.000 francs, chaque fois que précédemment on n'aurait reçu qu'un billet marqué 100 francs.

Si donc, la hausse de prix était absolument générale et simultanée, elle n'aurait d'autre effet que dans la manière de s'exprimer: on dirait cent dix, ou cent cinquante, ou mille francs, au lieu de dire cent francs, comme on dit, depuis l'introduction du nouveau franc, un franc au lieu de cent francs — et ce serait tout.

Par conséquent, si, comme c'est le cas en fait, la hausse de prix entraîne des conséquences économiques et sociales, c'est que la hausse des prix n'est pas générale, c'est que tous les paiements qu'on a à faire ne sont pas majorés en même temps dans la même proportion, de telle sorte que certains continuent à ne recevoir que le nombre de francs qu'ils recevaient avant la hausse ou qu'ils en reçoivent davantage, tandis que d'autres en perçoivent beaucoup plus qu'il n'en percevaient auparavant.

A cet égard, trois grands groupes doivent être distingués dans la population de nos pays capitalistes.

Il y a d'abord la catégorie de ceux que nous appellerons du terme général d'« industriels »; cette catégorie comprend tous ceux qui ont une quelconque marchandise ou un quelconque service à vendre. C'est dans leurs opérations que se manifeste dès l'abord la hausse des prix: le producteur de blé, le fabricant d'autos, le transporteur ou le coiffeur augmentent leurs prix. Augmentation qui, pour eux tous, est à peu près (je souligne bien: à peu près), de la même importance, et à peu près simultanée.

La seconde catégorie est celle de ceux qu'on peut désigner du terme générique de « rentiers ». Ce sont ceux qui ont prêté de l'argent, avant la

hausse des prix, moyennant un certain intérêt qui doit leur être payé périodiquement. Malgré la hausse des prix, cet intérêt, lui, ne sera pas augmenté; c'est toujours le même nombre de francs que le rentier continuera à toucher, et, bien plus! lorsque son emprunteur lui remboursera la somme prêtée, il ne lui remettra que le même nombre de francs que celui qui lui avait été prêté, bien que dans l'intervalle les prix aient augmenté, de dix, vingt, cent pour cent.

Un exemple de cela, particulièrement caractéristique: il existe un certain emprunt de l'Etat français qui date de bien avant 1914 et que l'on appelle le 3 % perpétuel. Eh bien! Celui qui avait souscrit à cet emprunt à l'époque et qui avait remis 100 francs à l'Etat pour en recevoir 3 francs chaque année à titre d'intérêt, ne reçoit toujours que 3 francs par an (3 francs anciens), bien que ce qu'il pouvait se procurer avec 1 franc lorsqu'il a souscrit à l'emprunt, vaille maintenant dans les 230 francs (anciens), de telle sorte que son revenu réel, son pouvoir d'achat n'est plus que la deux cent trentième partie de ce qu'il était avant 1914.

Il en est de même, quoique dans une mesure moindre, pour cette autre catégorie de rentiers que sont les propriétaires d'immeubles. Ceux-ci auraient bien pu augmenter leurs loyers dans les mêmes proportions que les prix des marchandises à l'expiration des baux, mais on sait qu'il leur a été interdit de le faire par toute une série de lois qui n'ont permis que des augmentations de loyer très inférieures à celle des prix.

C'est là le *fait capital*. C'est en raison de ce que la hausse des prix réduit (en valeur réelle) les revenus des rentiers que la hausse des prix comporte des conséquences économiques; c'est dans cette expropriation partielle des rentiers que réside, si j'ose dire, la « vertu » de l'inflation.

En effet, la charge des dettes, la charge des intérêts que l'industriel ou l'Etat (qui est le plus gros des emprunteurs) ont à verser pour les sommes qui leur ont été prêtées, devient bientôt insupportable, et est, en tout cas, une entrave au développement économique.

L'emprunteur, en effet, l'industriel, ou même l'Etat, dans la mesure où il crée de l'outillage national (routes, chemins de fer, écoles, etc.) représente le « capital vivant », c'est-à-dire le capital qui produit, ou plus exactement qui fait produire; tandis que le rentier, celui qui a prêté simplement de l'argent (ou qui en a immobilisé dans des constructions) ne représente que du « capital mort », du capital qui ne peut être employé à la production qu'après avoir été remis entre les mains des industriels.

En réduisant ce qui va au capital mort, du fait que celui-ci continuera à ne toucher que la même somme bien que les prix de toutes choses aient augmenté, et en accroissant le capital vivant du fait que ce dernier conserve une plus forte proportion de ses bénéfices puisqu'ils ont augmenté comme les prix, alors que ce qu'il doit verser au capital mort comme intérêt n'a pas été modifié, la hausse des prix accroît l'activité économique. Ce qui allait au capital mort ne servait qu'à la consommation du rentier; tandis que ce qui demeure entre les mains du capital vivant est disponible pour de nouveaux investissements.

C'est pourquoi toutes les périodes de hausse des prix (à condition que ces hausses ne se produisent pas à une allure telle qu'il n'y ait pratiquement plus de monnaie) sont des périodes d'activité économique intense ; tout au contraire, les périodes de baisse des prix, durant lesquelles, en vertu du même mécanisme mais fonctionnant en sens inverse, la charge des industriels à l'égard des rentiers se trouve alourdie, sont des périodes de marasme économique.

Les exemples de l'application de cette double règle abondent. Il n'est que de consulter l'histoire économique de ces cinquante dernières années, et même celle des cent années précédentes (car même avec une monnaie réelle, une monnaie or, il y a des hausses et des baisses de prix comme en régime de monnaie conventionnelle, mais de beaucoup moins d'ampleur), pour être édifiés.

J'indiquerai seulement que vous trouverez, entre autres, une remarquable confirmation de cette règle dans le tableau des variations de la valeur de la livre sterling publié par Rimbart dans le précédent numéro de la R.P. Une fois la guerre de 14 terminée, l'Angleterre fit un effort considérable pour faire hausser la valeur de la livre sterling, c'est-à-dire pour faire baisser les prix ; on verra dans le tableau susdit qu'elle y parvint, mais la conséquence en fut que durant toute l'entre-deux guerres, la Grande-Bretagne eut à subir une crise économique comme elle n'en avait jamais connue, ayant constamment plus d'un million de chômeurs, ce qui contrastait avec la situation de la France où l'on laissa presque tout le temps le franc diminuer de valeur, de telle sorte que le chômage, en France, fut à peu près nul, sauf, bien entendu, durant le temps de la « déflation », c'est-à-dire de la baisse des prix imposée par Laval.

Reste maintenant à voir la troisième catégorie de la population : celle des salariés.

Ici nous entrons, si l'on peut dire, dans le domaine de la liberté. Les industriels, en effet, ont été amenés à élever leurs prix du fait que des billets ayant été émis en plus grande quantité que les marchandises produites, il y a eu un excès d'offre de billets par rapport à l'offre des marchandises si bien qu'en vertu de cette bonne vieille loi de l'offre et de la demande, il a fallu donner plus de billets pour avoir une même marchandise ; non moins obligatoirement les rentiers n'ont pu augmenter les sommes qu'ils percevaient, dans la même proportion que les prix, soit en raison de la nature des contrats qui les liaient à leurs débiteurs, soit du fait de la loi. Par contre, les salariés, eux, demeurent libres de faire augmenter, ou non, leurs salaires. Il n'y a aucune contrainte, économique ou légale (au moins jusqu'à présent), qui les oblige à faire augmenter leurs salaires en même temps que montent les prix, ou qui leur interdit de le faire. Le contrat de travail est resté un contrat « libre », c'est-à-dire qu'il continue à ne point dépendre de contraintes extérieures, mais seulement des contraintes exercées par chacune des deux parties sur l'autre ; autrement dit, il ne s'y agit que d'une question de force ; les conditions du contrat qui lient le patron et ses ouvriers à un moment donné ne dépendent que des forces respectives du patron et des ouvriers au moment considéré.

Or, il est incontestable que d'une manière générale, la hausse des prix renforce la position ouvrière à l'égard du patronat et cela pour deux raisons. D'une part, ainsi que nous l'avons

vu, la hausse des prix accroît l'activité économique, ce qui fait que les patrons ayant besoin davantage de main-d'œuvre se disputent les ouvriers, et, d'autre part, parce que ce que le patron donnait autrefois à ses prêteurs se trouve diminué en valeur réelle, il dispose par là d'un surplus dont il peut se servir pour augmenter les salaires sans que ses bénéficiaires tombent à un niveau qu'il jugerait inacceptable.

C'est pourquoi les périodes de hausse des prix sont, en règle générale, des périodes où le niveau de vie de la classe ouvrière s'élève. Ce n'est pas seulement le salaire nominal, qui s'accroît, mais le salaire réel. Autrement dit : les salaires montent plus vite que les prix.

Je sais que je viens de dire là ce qui apparaîtra à beaucoup comme une énormité, mais ici encore il est facile de se rendre compte où se trouve la vérité. Depuis que la R.P. a recommencé à paraître, j'y ai à maintes reprises donné des chiffres relatifs à divers pays et à diverses époques, qui prouvaient que les salaires s'y étaient élevés plus vite que les prix.

Mais, je le répète, nous sommes ici dans le domaine de la liberté. Si donc, en période de hausse des prix, les salaires montent généralement plus vite que les prix, ce n'est que parce que, généralement, la classe ouvrière sait profiter des avantages que lui procure la forte activité économique qu'entraîne la hausse des prix pour imposer ses conditions au patronat, mais avec un prolétariat avachi, qui aurait peur de la lutte, il n'en serait point de même. Ainsi, l'idée que la hausse des prix entraîne nécessairement une aggravation du sort de la classe ouvrière n'est pas seulement une erreur, c'est du « défaitisme ».

A la lumière de ce qui vient d'être dit, on comprend le but présentement poursuivi par le gouvernement de M. de Gaulle.

Giscard et ses conseillers se rendent très bien compte que la hausse des prix favorise la classe ouvrière. Il faut donc arrêter la hausse des prix. Si l'on y parvient, on enrave du même coup l'activité économique : les patrons ne se disputent plus les ouvriers, ce sont les ouvriers qui se disputent les patrons et ils se les disputent en acceptant des salaires diminués ; le patronat peut alors réduire les salaires au niveau que commande la « loi d'airain », le salaire qui est juste suffisant pour permettre au prolétaire de vivre et de se reproduire, ce qui accroît d'autant la part de production qui revient à la bourgeoisie, car, comme dit Ricardo, tout ce qui est perdu par le salaire est gagné pour le profit.

Et voilà ce que le gouvernement de M. de Gaulle appelle une « politique des revenus ».

R. LOUZON

LES ABONNEMENTS A LA « R. P. » PORTÉS A 20 F

Nous regrettons, mais nécessité fait loi. Actuellement, avec 15 F pour 11 numéros annuels, l'abonnement ordinaire ne couvre pas le prix de revient. Seul l'abonnement de soutien nous permet de couvrir nos frais, pourtant strictement limités à l'impression, aux frais d'envoi et à quelques frais d'administration.

Désormais, l'abonnement est fixé à 20 F pour un an, 11 F pour six mois (24 F et 13 F pour les autres pays). Quant à l'abonnement de soutien, nous espérons que nos amis tiendront compte, dans leurs versements, de cette augmentation rendue indispensable.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

« Un certain chômage » ou bien : réduction du temps de travail

La pression de la main-d'œuvre est une des grandes préoccupations actuelles du patronat et, par voie de conséquence, un des grands soucis des technocrates du Plan. Impossible de freiner comme il convient ce qu'ils appellent la hausse des salaires, si l'on ne dispose pas d'un volant de main-d'œuvre disponible, d'une offre légèrement excédentaire de la marchandise « force de travail » qui permette de maintenir son prix, c'est-à-dire le salaire, aussi bas que possible. Je dis : légèrement excédentaire, parce que les technocrates — animaux à sang froid et pourtant supérieurement organisés — prétendent éviter de retomber dans ce chômage massif, « structurel », disent-ils, qui était la caractéristique de l'économie capitaliste d'avant-guerre. Ils veulent un peu de chômage, mais pas de trop, un chômage qu'ils distillent eux-mêmes. Il faut 100.000 chômeurs, paraît-il, pour que le plan de stabilisation réussisse. C'est contre quoi s'élève Roger Lapeyre, dans la revue trimestrielle de sa fédération « Travaux Publics et Transports ». Il a trouvé, dans les Instructions relatives aux investissements, ceci : le lycée ou l'école doivent être construits *là où la pression de la main-d'œuvre est la moins forte !* Non pas là où la pression des écoliers est la plus forte !

L'arrivée des « pieds noirs » n'a pas suffi. Non plus la main-d'œuvre commode et bon marché venue des autres pays. L'utilisation de celle-ci aux travaux les plus durs est pourtant sensible. Il suffit de regarder sur les chantiers pour s'en convaincre. La majorité des victimes de la catastrophe de l'immeuble en construction du boulevard Lefebvre à Paris, compte parmi cette main-d'œuvre que l'on appelle « étrangère », mais à laquelle nous devons manifester une solidarité particulière. Elle se trouve d'ailleurs, comme par « affectation spéciale », occupée aux travaux que la main-d'œuvre nationale ne veut plus faire. Cette possibilité de choix est offerte justement à cette dernière grâce à « la pression » de sa pénurie relative.

Alors, on va utiliser ce qu'on appelle « la reconversion » pour créer une disponibilité jugée nécessaire de main-d'œuvre. On va autoriser les licenciements ou les réductions d'horaire dans les entreprises qui s'essouffent, ou qu'on essouffle. Le chômage partiel ou, même, un moment de chômage total, tempéré par le Fonds National de l'Emploi, permettront de « libérer » (en réalité : de rendre moins libres) des travailleurs qui viendront faire baisser la pression des salaires dans les industries en expansion, que le Plan veut en expansion. Vous voyez les mécanismes délicats que l'on prétend régler et contrôler, dans l'intérêt général bien entendu.

A cet égard, la situation à Saint-Nazaire et dans la Loire-Atlantique est caractéristique. Aux Fonderies de Saint-Nazaire, aux Chantiers de l'Atlantique, des centaines de travailleurs sont menacés dans leur emploi. Le 10 janvier, 14.000 personnes — presque toute la population laborieuse de Saint-Nazaire — étaient rassemblés devant le siège des Fonderies de Saint-Nazaire qui occupent 258 salariés actuellement menacés. Elles écoutaient les délégués syndicaux.

« Voici bien longtemps, s'écria Paul Malnoë, représentant de « Force Ouvrière », que notre ré-

gion n'a pas connu un malaise aussi sérieux. On pouvait penser que la sécurité de l'emploi était un bien acquis pour les travailleurs, que le chômage, ce fléau des années d'avant-guerre, était révolu, qu'on ne verrait plus ces licenciements massifs après chaque départ de navire, que la marche sur Nantes — cette marche de la faim — était du passé et qu'une telle situation ne pouvait se renouveler.

« Or actuellement, de nombreux travailleurs sont menacés et dans les foyers ouvriers on s'interroge sur la stabilité de l'emploi du chef de famille. Un climat d'inquiétude, d'incertitude pèse sur notre cité. »



Mais assistons-nous seulement à des phénomènes locaux dus à une reconversion industrielle pénible, mais nécessaire, ou bien s'agit-il des signes précurseurs d'un chômage plus général, et peut-être organisé ? Antoine Laval pose la question, dans le numéro du 15 janvier de l'hebdomadaire « Force Ouvrière », sous le titre « Les licenciements sonnent l'heure de la réduction de la durée du travail ».

Il ne suffit pas en effet de voir clairement le danger. Il faut lui opposer les solutions ouvrières qui, après avoir retourné le problème, entendent maintenir, sur le marché du travail, la pression de la main-d'œuvre. Il n'y a pas trop de main-d'œuvre, il y a trop d'heures de travail, voilà la réponse ouvrière. C'est celle que fait Laval.

Il s'appuie sur les plus récentes prévisions du Conseil économique : il y a une nette tendance au ralentissement de l'expansion. Le plein emploi est menacé. Il faut réduire la durée du travail, ce qu'imposent d'ailleurs les progrès de la productivité. Notre camarade Laval s'appuie sur les résultats d'une enquête effectuée par l'Institut de l'industrie allemande. Il en ressort que la France est le seul pays européen où la durée du travail ait augmenté entre 1955 et 1963, même en tenant compte de la quatrième semaine de congé payé.

« Il est urgent, écrit Laval, que les employeurs acceptent enfin l'ouverture de discussions pour normaliser les horaires de travail et inscrire dans les conventions collectives les augmentations des taux de salaires compensant chaque étape de réduction de la durée hebdomadaire et journalière des heures travaillées.

« ...Il serait intolérable de voir se créer dans le pays des poches de chômage en même temps que subsisteraient des horaires journaliers de 9, 10 et 11 heures ouvrées. Dans les industries métallurgiques, les bénéfices de la productivité sans cesse accrue permettent de payer les compensations salariales aux réductions d'horaires. »



Depuis, la situation s'est aggravée à Saint-Nazaire. Bien que toute la population ait manifesté massivement, les Fonderies ont été fermées. Elles ont été occupées par les ouvriers, évacuées par la police, de nouveau occupées, de nouveau évacuées. Le 29 janvier, le Comité central d'entreprise des Chantiers de Saint-Nazaire a été reçu à Paris par le Président-directeur général. A compter du 1^{er} mars, les horaires de la majorité du personnel seront réduits à quarante-deux heures, voire à quarante heures, 650 travailleurs seront licenciés, dont 400 âgés de plus de 62 ans qui seront placés

en état de pré-retraite. Attendons les réactions syndicales. Et faisons déjà cette remarque : la réduction du temps de travail, l'avancement de l'âge de la retraite, c'est ce que nous revendiquons depuis longtemps. Mais la première mesure ne doit pas aboutir à une diminution brutale — d'au moins un quart — du pouvoir d'achat ; la seconde mesure, la pré-retraite, ne doit pas être une prémisère.

La réduction du temps de travail sans diminution du salaire, l'avancement de l'âge de la retraite avec une pension assurant la sécurité, voilà deux éléments d'une politique économique prospective ; voilà aussi deux conditions d'une vraie « politique des revenus » tenant compte du progrès technique, de la croissance de la productivité et du progrès social que celle-ci devrait entraîner, si l'on ne continuait pas à vivre dans une société en retard sur les forces productives.

Ce que gagnent les ouvriers les mieux payés

Voici les salaires effectifs moyens constatés par le groupe des Industries Métallurgiques, Mécaniques et connexes dans la région parisienne, pour le troisième trimestre 1963 (ces données sont extraites de l'organe patronal « L'Usine nouvelle » du 16 janvier 1964).

Un ouvrier professionnel gagne en moyenne 4,25 de l'heure ; un ouvrier spécialisé 3,345, un manoeuvre : 2,62. Il est précisé qu'il s'agit du salaire moyen brut, sur la base de 40 heures, avant prélèvement de la cotisation d'Assurance sociale et à l'exclusion des majorations pour heures supplémentaires.

Une simple multiplication vous indique que ces ouvriers « bien payés » gagnent, pour 40 heures, respectivement 170 F ; 133,80 F ; 104,80 F. Vous me direz certainement qu'en fait ils font plus de 40 heures par semaine. C'est vrai ; pour le moment ils font plus de 40 heures. Comptons donc 48 heures, soit 5 heures avec majoration de 25 % et 3 avec majoration de 50 %. Nous trouvons 215 F par semaine pour le professionnel, 170 F pour l'ouvrier spécialisé, 132 F pour le manoeuvre. Comptez combien cela fait par mois, et considérez qu'il s'agit d'ouvriers qui sont parmi les mieux payés dans la meilleure zone de salaires. Vous en déduisez que, dans les meilleures conditions, les ouvriers français travaillent beaucoup pour gagner médiocrement.

Rester dans le rang

Sous ce titre, notre ami Georges Lamizet commente, dans notre numéro de décembre 63, l'étude de Louzon sur « Syndicats, un Etat dans l'Etat ». Il écrit notamment :

« Il n'y a pas de raison de désertter les syndicats, ni de pousser à les désertter, comme y inclinent des camarades qui jettent le manche après la cognée. Mais il convient d'y refuser tout poste de direction, de ne pas s'y proposer aux suffrages, de ne pas consentir à s'élever vers les sommets des unions, des fédérations et des confédérations, de demeurer à la base. C'est dans la vie syndicale aussi que peut aujourd'hui être suivie la belle règle du refus de parvenir. »

Mon cher Lamizet, cela ne me va pas tout à fait. Il faut d'abord dire, en y insistant, que « la belle règle du refus de parvenir » a encore de quoi s'exercer largement dans le champ de l'autre Etat, l'Etat bourgeois, ses pouvoirs, ses antichambres de pouvoirs, ses fonctions d'autorité, ses prébendes, ses honneurs, ses grades, ses décorations. Il est bien entendu que le militant syndicaliste révolutionnaire ne goûte à rien de tout cela. Il

n'a d'ailleurs qu'assez peu de mérite à s'y refuser, car s'il est vraiment syndicaliste révolutionnaire dans son comportement, dans son activité. Les chances sont très faibles pour qu'on lui offre seulement de goûter à toutes ces délices. Il y a, là aussi, un « Rubicon » à ne pas franchir. Les militants qui ont été appelés à occuper « un poste » dans la hiérarchie syndicale feraient bien d'y penser. S'ils franchissent ce Rubicon, cela les regarde ; mais ils ne pourront s'étonner alors que nous les classions en dehors de notre monde.

Dans ce monde, dans le monde syndicaliste ouvrier, il me paraît faux, absurde même, menant tout droit à la contradiction, de dire d'avance que l'on se refusera à tout poste de responsabilité, selon la formule en usage. Etant bien entendu qu'il s'agit d'une « responsabilité » par rapport à ses camarades. On voit déjà que la question se pose en des termes tout différents suivant qu'on a été conduit à ce poste par le haut ou par le bas ; par l'influence des sommets, de la bureaucratie syndicale, ou bien par le choix réel de la base, par la sélection de l'action effective.

Remarque bien, Lamizet, que j'ai dit : « dans le monde syndicaliste ouvrier ». Je n'ai pas dit : le monde syndical. L'adjonction du suffixe « iste » ajoute au fait d'être occupé dans les syndicats tels qu'ils sont, une morale, une philosophie ouvrière. Je n'ai pas dit non plus : syndicaliste révolutionnaire, car on peut être réformiste (soit que vous vous reconnaissiez tel, soit que d'autres vous qualifient ainsi) et professer cette morale ouvrière sévère, et la respecter strictement.

Donc je ne crois pas qu'il soit possible — je crois même qu'il n'est pas juste — de limiter son engagement syndical à n'être, et à ne vouloir être, qu'un syndiqué de la base. Non pas qu'il n'y ait déjà là, pourvu qu'on ne soit pas seulement un cotisant, de quoi exercer son activité et son dévouement, plus parfois que dans un poste dit « de responsabilité ». Il y a en effet des bureaucrates syndicaux qui s'imaginent incarner l'organisation elle-même et pour qui les syndiqués ne sont que des cotisants, lesquels leur doivent encore par-dessus le marché bien de la reconnaissance. Nous avons tous eu affaire avec cette déformation qui est un mal assez répandu. Une armée de colonels est une armée d'opérette. Il en est de même d'un syndicat qui n'a que des bureaux syndicaux.

Ceci dit, revenons à la conquête des postes dans les syndicats. D'abord, le mot conquête doit être proscrit (le mot et la chose). Ceux qui sont dans les syndicats pour y conquérir les postes, pour s'en emparer, ne sont pas des syndicalistes, ce sont exactement des colonisateurs des syndicats. Il ne s'agit pas de se déclarer « pour une direction révolutionnaire des syndicats ». Signalons à ce propos qu'un petit organe sympathique « La Voix Ouvrière » a mis sur ce point de l'eau dans son vin ou, au moins, qu'il a repeint son enseigne. Il écrivait hier, en-dessous de son nom : *pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire* (bon courage et bon vent !) *et pour la direction révolutionnaire des syndicats*. Aujourd'hui, il a supprimé la deuxième partie de ce sous-titre. Il a rudement bien fait.

Donc, pas de conquête des postes. Mais acceptation éventuelle du poste que quelqu'un doit bien occuper pour que le syndicat fonctionne, pour que les tâches syndicales, petites ou grandes, soient accomplies. Lamizet ne s'en tirera pas en affirmant qu'on en trouvera toujours assez pour occuper les postes. D'abord, ce n'est pas vrai dans tous les cas et pour tous les postes. Ensuite, parce qu'on laisse ainsi la voie libre à ceux qui, comme le dit Lamizet, ont la vocation de commander, et commandent bien, c'est-à-dire selon les habitudes établies, en respectant les lois internes de l'oligarchie

syndicale. Si l'on accepte de laisser le champ libre aux bureaucrates et à leurs apprentis, comment pourrait-on s'insurger contre le renforcement de la bureaucratie et lutter contre l'ankylose des syndicats ?

Il y a évidemment beaucoup de chances pour que notre militant syndicaliste accédant aux postes syndicaux, ne monte pas très haut dans la hiérarchie. Il rencontrera sur sa route des matelas bureaucratiques et des murs bien gardés. Mais il n'est pas dit ni écrit d'avance qu'il ne doit pas même essayer de les contourner. Encore une fois, ce n'est pas son but, mais il se peut que cela devienne une partie de son travail de militant, et quelquefois même son devoir. Et puis cela dépend beaucoup des situations locales, du « climat » qui règne dans les différents syndicats, fédérations et unions.

Reste un dernier argument, le plus sérieux : le camarade syndiqué peut entrer dans une fonction pleine de bonnes intentions et pur de toute pensée bureaucratique ; et puis se révéler, au bout de quelque temps, un fort digne représentant de la technocratie syndicale. Il s'est adapté, il a subi l'empreinte. Qu'on ne s'y trompe pas : cela est humain. Quand nous dénonçons le danger, beaucoup de fonctionnaires syndicaux croient que nous les insultons et attentons à leur honneur. Mais ce n'est pas une question de tendance. Le danger est réel pour tous, pour eux comme pour nous. C'est une sorte de déformation professionnelle, de caractéristique psycho-sociologique dont il faut d'abord être conscient pour avoir quelque chance d'y échapper. Constatons déjà que le virus filtrant n'a pas le même effet chez les uns et chez les autres. Quoi ? nous connaissons bien tout de même des secrétaires de syndicats, d'unions ou de fédérations qui sont tout autre chose que des bureaucrates !

Le principal, je crois, est d'échapper à la molle emprise du milieu, aux lois du milieu pourrait-on dire, d'un milieu devenu aujourd'hui bien contaminant, dont les us et coutumes ne sont pas ceux de la classe ouvrière. Comment y échapper ? Comment ne pas se laisser griser par la fréquentation des technocrates ? En maintenant la fréquentation avec les ouvriers. Et puis aussi en se retrouvant, entre militants, quel que soit le rang occupé dans la hiérarchie, pour discuter librement, hors du milieu, de toutes les questions du mouvement ouvrier, de cette philosophie ouvrière qui permet de dominer sa fonction provisoire au lieu d'être dominé par elle. Voulez-vous me dire à quoi serviraient des cercles comme l'Union des Syndicalistes et une revue comme « la Révolution prolétarienne » si ce n'était d'abord à cela ?

Tels que les autres nous voient

Le nombre des revues, journaux, bulletins exprimant l'opinion de multiples groupes d'affinité, de « groupuscules », n'a sans doute jamais été aussi grand. Nous en recevons toujours d'autres à la « R. P. ». Cela représente beaucoup d'efforts dispersés. Devant ce flot, une première réaction de bon sens fait dire souvent : pourquoi ces petits groupes ne s'uniraient-ils pas, au moins pour une action immédiate ? La réunion de tous ces groupuscules ne serait pas qu'une addition de faiblesses ; elle créerait une force nouvelle. Ce vœu, car ce n'est pas autre chose qu'un vœu, des camarades parmi nous l'expriment souvent. Le malheur, c'est que chacun de ces groupuscules a une orthodoxie farouche qui, dans la plupart des cas, exclut l'orthodoxie la plus voisine. Pour notre part, nous ne verrions aucun inconvénient à rencontrer tout ce monde-là dans les syndicats, qui sont actuellement en France le seul mouvement réel de

la classe ouvrière. Cela arrive quelquefois. Au fond, l'Union des Syndicalistes devrait donner satisfaction au moins à quelques-uns d'entre eux. Autre malheur : beaucoup ne sont pas syndicalistes ; il en est même qui sont antisyndicalistes. Force nous est donc de constater sans plus la prolifération de ces « groupuscules », de lire — le plus souvent avec sympathie — ce qu'ils écrivent avec ferveur, de suivre leur évolution, leurs variations, leurs scissions (fréquentes), leurs réunifications (rares), leurs variations, leurs disparitions, leurs renaissances. Il faut prendre cela comme un fait caractéristique de l'époque. Seuls s'en moqueront les fidèles des « grands » partis, lesquels ont quelquefois le front d'invoquer « l'efficacité » alors qu'éclate aujourd'hui tout le mal qu'ils ont fait.

Dans l'une ou l'autre de ces publications doctrinales, il arrive qu'on parle de nous. Assez souvent, pour nous assaisonner et nous présenter dans une sauce fortement épicée. Nous goûtons cela avec intérêt et le sang-froid qui s'impose en de telles circonstances. Aujourd'hui, je voudrais vous dire un mot de « Programme communiste », revue théorique du « parti communiste internationaliste ». Il est peut-être déjà difficile de la situer dans l'éventail des tendances. Elle n'est pas trotskyste, comme vous pourriez le croire étourdiment, et cela ne vous serait pas pardonné. Dans la mesure où je comprends bien, il s'agit d'un vieux courant communiste d'extrême-gauche, qui doit avoir une certaine assise en Italie. Lénine le combattait déjà, aux alentours de 1921-22 et dans « La Maladie infantile du communisme », en la personne du leader italien Bordiga (si je me trompe, qu'est-ce que je vais me faire passer !). Les sectateurs de cette tendance ne rigolent pas avec la doctrine. Ce sont des marxistes, des vrais, et, bien entendu, les seuls vrais. Je crois avoir connu et fréquenté quelques-uns d'entre eux, il doit y avoir un bon quart de siècle, au moment du « Cercle syndicaliste Lutte de classe » et du « Réveil syndicaliste ». C'étaient d'excellents camarades qui ne vous faisaient grâce d'aucune déviation « opportuniste » et « réformiste ». Et il était exceptionnel que vous n'en commettiez pas. Moi, notamment, je n'en manquais pas une. Ils n'ont pas changé (eux, ou leurs descendants). Ils sont peut-être seulement un peu plus sectaires encore. Quant à nous, vous allez le voir, nous nous sommes enfoncés un peu plus dans le réformisme et l'opportunisme.

Relevons d'abord quelque chose d'agréable : après nous, « Programme communiste » dénonce cette célébration par les dirigeants de la C.G.T. du millième numéro de la « Vie Ouvrière », au milieu d'une assistance choisie d'intellectuels, d'écrivains, d'artistes, de cinéastes, de chanteurs et de champions sportifs ! « Programme communiste » relève fort justement l'imposture de ceux qui osent parler des « pionniers » de la « Vie Ouvrière », sans citer leurs noms. S'ils le faisaient, il leur faudrait rendre hommage aux fondateurs, non seulement de la « Vie Ouvrière », mais aussi à ceux (ce sont les mêmes) de la « Révolution prolétarienne », notre revue, créée précisément contre l'usurpation de la première. Mais les rédacteurs de « Programme communiste » prennent aussitôt leurs distances. C'est pour déplorer « le destin ultérieur de Monatte et de ses camarades qui devait les rejeter bien en-deçà du pas qu'ils avaient hardiment accompli en passant du syndicalisme au communisme ».

Ils écrivent encore : « Faire le bilan de cette activité ne nous incombe pas. Nous appartenons à une autre école politique et notre tâche consiste plus à critiquer l'idéologie syndicaliste, et ce qu'il en subsiste, qu'à célébrer ses réalisations passées ». Jusque-là, rien de quoi nous surprendre. Ce qui est plus étonnant, c'est de nous retrouver encore

une fois, dans ce premier numéro trimestriel de 1964, arrangés à une autre sauce. Dans une longue étude sur le réformisme, nous sommes reconnus et définis comme « des disciples orthodoxes de Jaurès » ! Beaucoup penseront que c'est un compliment, compte tenu du fait que Jean Jaurès jouit d'un renom sentimental et universel de grand socialiste, mort pour la paix. Mais il faut dire que l'étude en question est une dénonciation du réformisme qui serait incarné en France par l'idéologie jaressiste. Ce n'est donc pas un compliment que ces bons auteurs ont voulu nous faire. Ils écrivent : « Nous ne pouvons pas ne pas rappeler qu'aujourd'hui encore « Socialisme ou Barbarie » (1) veut laisser, non pas une place, mais l'univers tout entier à l'initiative des producteurs, et que les syndicalistes de « la Révolution prolétarienne », en disciples orthodoxes de Jaurès, se contentent, eux, de la place dont ils ont reconnu récemment l'existence en Yougoslavie et... en Algérie. On ne peut

(1) Pour les non-initiés, disons que « Socialisme ou Barbarie » est un autre groupe d'affinité qui a connu, lui aussi, quelques schismes. Quand nous l'avons perdu de vue, il ne semblait pas faire une si grande place « à l'initiative des producteurs ». S'il est vrai qu'il en est là, nous pouvons estimer que c'est une évolution heureuse.

en conclure qu'une chose : les forces « d'avant-garde » françaises sont filles, légitimes ou adultérines, de Jaurès ». Et voilà ! Ne vous étonnez pas de cette innocente interprétation des articles qui paraissent dans nos colonnes. Nous avons déjà signalé d'autres cas de cette pernicieuse maladie mentale.

Il va falloir que nous recherchions maintenant où et quand nos grand-mères ont bien pu commettre de tels adultères ! Il est vrai que, si l'on est en droit de dater notre naissance du premier numéro de « La Vie Ouvrière », elles ont eu le temps, depuis plus d'un demi-siècle, de se donner bien du plaisir ! Peut-être serait-il plus utile de rechercher ensemble pourquoi notre courant de pensée a fait preuve d'une telle longévité ?

D'autres nous diront de leur côté : à quoi tous vos efforts ont-ils bien pu servir ? Je vous demande pardon, chers camarades, mais, puisque revient sur le tapis cette bonne vieille question de « l'efficacité », nous sommes prêts à en discuter. Nous prouverons alors sans difficulté que les efforts de ceux qui nous ont précédés et ouvert la voie, ont été fort utiles ; que les nôtres ne sont pas tout à fait inutiles et que ceux qui, après nous, reprendront le flambeau, ne perdront pas leur temps.

R. GUILLORE.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

OU VA LE SYNDICALISME ?

LA RECONNAISSANCE DU DELEGUÉ SYNDICAL

On y vient. A un déjeuner organisé par le Centre d'études et de documentation économique et sociale, M. Grandval a, en effet, déclaré :

« Le syndicalisme reconnu au niveau de la profession et du Plan doit être également au niveau de l'entreprise ; il faut, en effet, qu'il puisse jouer son rôle de représentation, de contestation, mais aussi de coopération.

« ... Le délégué syndical devra être un membre de l'entreprise et sera protégé comme les délégués du personnel ; il aura le droit de se faire aider par des responsables de sa fédération, mais ceux-ci ne pourront intervenir directement dans l'entreprise. »

Représentation, contestation, d'accord, avec des militants bien préparés à organiser la défense des intérêts ouvriers dans le cadre d'une entreprise qu'il connaîtront bien et dont ils situeront exactement l'évolution dans le temps et dans le milieu économique. lui-même en mouvement continu. M. Grandval a même pensé à favoriser le développement de la formation syndicale par les congés-éducation. Nous l'enregistrons, en spécifiant une fois de plus que cette formation à la base doit être assurée sous la direction des organismes syndicaux, même si elle se fait en partie avec le concours, par exemple, d'organismes comme les comités d'expansion qui peuvent rendre de grands services dans cette voie éducative.

Quant à la coopération, où peut-elle commencer et finir, en étant efficace sans aboutir à l'intégration et sans nuire à la contestation qui reste la première raison d'être des syndicats ? C'est à voir, et ça peut nous conduire à réexaminer le problème des fins du syndicalisme. Doit-on le conduire à la gestion complète, à la cogestion ? N'y a-t-il pas contradiction entre celles-ci et l'exercice de la contestation ? La direction des moyens de production et la fixation de la part de production nécessaire pour leur développement le plus favorable aux producteurs-consommateurs, dans l'im-

mediat et dans un avenir plus ou moins long doit-elle revenir aux exécutants actuels, ou être simplement déterminée en accord avec eux ? C'est un problème qui n'a encore jamais été clairement résolu, cent ans après la fondation de l'Internationale qui avait proclamé que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. On devrait pouvoir l'affronter au stade actuel de la société industrielle, sainement, objectivement.

A LA C.F.T.C. LES TRADITIONALISTES SE CABRENT

C'est en novembre 1964 que la C.F.T.C. se prononcera sur la laïcisation proposée par les éléments les plus dynamiques qui sont en tête de l'organisation, décision importante qui peut déclencher un vaste courant d'unité.

Mais une minorité importante, évaluée à 43 % des mandats tient à conserver le second C. Et elle veut se battre. Elle a décidé de créer un journal : « Rénovation ». Elle a de puissants appuis chez les mineurs et les U.D. du Nord, du Pas-de-Calais, Haut-Rhin. Irait-elle jusqu'à la scission ? Descamps n'en serait pas effrayé. Nous non plus.

LA CRISE DE SAINT-NAZAIRE

On continue à renvoyer des ouvriers à Saint-Nazaire. Les organisations syndicales appellent les ouvriers à manifester. Ce n'est évidemment pas aux ouvriers à faire les frais de réadaptations qui s'imposent et qui auraient dû être prévues ainsi que l'application de remèdes, des reconversions possibles, étant donné les avantages que constitue l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement d'une partie des produits finis par voie d'eau.

Le mouvement syndical se doit d'intervenir dans cette crise qui intéresse l'ensemble des travailleurs.

L'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES

D'après M. Huvelin, du C.N.P.F. (rapport à l'assemblée générale), la date totale des entreprises industrielles et commerciales françaises du secteur concurrentiel atteignait 72 milliards de francs 1963 au 30 juin dernier, dont 60 % pour le court terme, 25 % pour le moyen et le long terme et un peu moins de 15 % pour les dettes obligataires, soit une progression « d'endettement » de 17 % par an, double de celle du chiffre d'affaires. Et cela avec une part très importante d'auto-financement.

Ca montre que l'investissement est de plus en plus important, ce qui se comprend au moment où l'industrie française doit faire face à ses concurrents au Marché commun et du marché mondial tel qu'il se présente aujourd'hui.

Le patronat voudrait pouvoir recourir aux investissements à long terme, par l'appel de l'épargne, ce qui évite la dépendance vis-à-vis des banques, et qui constitue un frein à l'inflation. La masse monétaire se serait accrue de 12 % jusqu'en 1960 alors que le produit national augmentait de 5 %. Ce qui facilite l'octroi des crédits aux entreprises et l'élargissement de l'influence du capital financier.

L'épargne, ce n'est pas notre rayon, ce qui ne veut pas dire que nous nous désintéressons de l'évolution des investissements et de la façon dont ils sont assurés.

EH OUI ! LA PROPORTION DES SALARIÉS S'ACCROIT

Les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques englobent une population de 341 millions d'habitants en 1962, contre 466 millions en 1950.

On enregistre une augmentation de la proportion des jeunes de moins de 20 ans et des vieux de plus de 65 ans, ce qui constitue une diminution de la population active malgré une augmentation des effectifs employés.

Dans la population active, la proportion des salariés est partout en hausse, atteignant 92,8 % au Royaume Uni (contre 92 % en 1950) ; 84,6 % aux U.S.A. (contre 79,5 %) ; 77,4 % en R.F.A. (contre 68,6 %) ; 77,7 % en Belgique (contre 71,5 %) ; 77,4 % en Norvège (contre 67,5 %) ; 71,3 % en France (contre 64,3 %) ; 64,2 % en Italie (contre 54,7 %).

Le nombre d'emplois occupés par les femmes a augmenté : 37 % en 1962 au lieu de 35,6 % en 1950 en R.F.A. ; 33,8 % aux U.S.A., au lieu de 29,2 ; 34,5 % au Royaume-Uni, au lieu de 32,6 ; 31,9 % en Belgique, au lieu de 28,7 ; 27,8 % au Canada, au lieu de 21,8.

La population active agricole continue à baisser partout ; la population industrielle augmente encore en R.F.A., en France et en Italie ; mais partout la proportion des ouvriers est en baisse, et celle des employés en hausse.

La prolétarianisation ne s'effectue pas comme on le prévoyait en 1850.

LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE

Dans l'ameublement, qui occupe 84.000 salariés (le 23^e rang des industries françaises), la concentration s'opère, malgré la prédominance de la structure artisanale. L'Allemagne est plus en avance dans cette voie : la première entreprise allemande de cette branche industrielle occupe 3.000 salariés, alors qu'en France la première n'en occupe seulement que 600.

En 1954, les entreprises occupant plus de 10 salariés employaient 46 % des effectifs ; en 1959, 1.849 entreprises sur 30.000 employaient 67 % des effectifs et en 1965, la production sera assurée à plus de 83 % par le secteur industriel.

NOUS PRENONS NOTE

M. Marjolin, vice-président du Marché commun, prévoit qu'en 1964, en Europe, la consommation augmentera considérablement, la crise des investissements s'estompera, la production industrielle progressera de 6 %, les exportations de 6 à 7 %...

... Mais il y aura hausse accélérée des prix, provoquée par la pénurie de main-d'œuvre dans toute l'Europe... et « la persistance d'une telle situation conduira un jour ou l'autre à un arrêt de l'expansion ou même à une récession. »

Nous enregistrons cette prévision.

L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION PROLETARIENNE

I. — UN ACCORD D'ENTREPRISE D'UN GRAND INTERET

C'est celui qui a été conclu, le 11 décembre 1963, entre la direction des établissements Pénel et Fippo (Les Plastiques de Roubaix), le Syndicat régional du caoutchouc et les représentants du personnel et des organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C. Il comporte notamment :

1) la reconnaissance du délégué syndical (un par organisation signataire) qui bénéficie de la protection légale accordée aux représentants du personnel et d'un crédit de 20 heures pour l'exercice de ses fonctions ;

2) l'indemnisation des congés-éducation ; autorisation d'absence pour assister aux réunions statutaires de l'organisation syndicale ;

3) mise au mois des ouvriers : 75 % au moins des ouvriers de plus de 21 ans ayant 3 ans d'ancienneté, ce qui implique le maintien de la rémunération en cas de maladie ou d'accident pendant 60 jours et le paiement d'un 13^e mois.

4) des cours de formation obligatoires pour formation et promotion du personnel ;

5) un statut des jeunes pour leur permettre de mieux s'adapter à leur travail, de compléter leur formation générale humaine et physique. Deux délégués de moins de 18 ans, désignés par les jeunes, siégeront au Comité d'entreprise.

6) Rémunération garantie en cas de chômage partiel pour les coefficients les plus bas ;

7) Contrats d'intéressement à la productivité et aux résultats. La prime de productivité, distribuée mensuellement, est égale pour tous...

L'entreprise emploie 1.242 salariés, dont 876 ouvriers.

Expérience poussée qui doit retenir l'attention.

II. — ACCORD DANS LE TEXTILE ROUBAIX-TOURCOING

Entre le syndicat patronal et les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O. signé le 19 janvier. Il intéresse 70.000 salariés de 350 entreprises.

Il codifie, précise et bien souvent améliore un certain nombre d'usages locaux en matière de salaires et fixe les modalités de discussions entre les syndicats ouvriers et le syndicat patronal du textile. Il prévoit la nomination d'experts ouvriers habilités à contrôler les livres de salaires et à procéder à des contrôles de charges de travail.

Les problèmes qui se posent dans l'évolution des salaires... seront soumis à une commission paritaire locale...

Il s'en dégage un esprit de coopération dans chacune des forces en présence. Le paritarisme continue avec, cette fois, la participation du syndicat C.G.T. Il s'exerce dans le cadre local et non dans le cadre entreprise : il est pratiqué par les cadres syndicaux qu'il absorbe en grande partie du côté ouvrier.

Nous aimerions connaître l'impression de syndiqués avertis de la base.

**BOYCOTTEZ LE FASCISME !
N'ACHETEZ POINT DE SARDINES
PORTUGAISES !**

LA FÉDÉRATION DU LIVRE ET LE MARCHÉ COMMUN

Les bonzes syndicaux de la C.G.T. sortent enfin de la léthargie en ce qui concerne les contacts indispensables à prendre avec les syndicats des autres pays du Marché commun. A la fédération du Livre cela coïncide avec le changement de secrétaire fédéral.

Ainsi, dans le dernier numéro de *l'Imprimerie française*, nous lisons non seulement des informations syndicales intéressantes de la Belgique et de l'Allemagne fédérale, mais encore, à propos du Congrès de la fédération italienne auquel le nouveau Secrétaire du Livre, Lafond, a assisté, une analyse du compte rendu que celui-ci a fait devant le Comité fédéral.

Enfin ! Voilà des années que nos camarades correcteurs, minoritaires dans la C.G.T., demandent que des relations normales soient établies avec les syndicats des autres pays du Marché commun, afin d'organiser ensemble la résistance à l'exploitation patronale et technocratique ; mais chaque fois la direction fédérale enterrait ces propositions.

Alors que patronat et technocratie s'organisaient sur le plan européen, aucune étude sérieuse de l'évolution de l'économie européenne ne pouvait être entreprise, aucune contre-proposition prolétarienne aux plans des technocrates européens ne pouvait être faite, aucune action d'ensemble n'était possible.

Nos camarades savent que cet isolement préjudiciable aux intérêts des ouvriers n'est pas imputable à une corruption par les technocrates européens des bonzes de la C.G.T. Quand Benoit Frachon faisait des déclarations fracassantes contre le Marché Commun tout le monde savait qu'il n'était alors que le porte-parole de la Russie.

Or, sous la pression chinoise, il semblerait qu'un tournant, un de plus, s'amorce par là. Ne se sentant, sans doute, plus de taille (pour le moment) d'avaler morceau par morceau une Europe divisée, la Russie estime peut-être que l'Europe unie échappera totalement à la tutelle américaine pour constituer un bloc neutraliste de couverture, dans lequel il lui sera plus facile, plus tard, de faire du noyautage. Et déjà Thorez, Frachon et consorts rêvent leur position !

A la base, il y aura un peu de flottement. C'est ainsi qu'au Comité fédéral, déjà cité, « Perrot indique que l'ensemble des camarades est très sensibilisé par le problème du Marché commun » et... que « les patrons font beaucoup état du Marché commun et de la concurrence italienne, et aussi belge ».

Le Secrétaire fédéral « Lafond, précise d'abord

qu'il faut avoir les contacts nécessaires et examiner dans quelle mesure nous pourrions avec les représentants des Fédérations intéressées par le Marché commun, nous réunir avec un ordre du jour bien établi. » (! ! !)

Dire qu'il nous a fallu attendre la permission de Moscou pour que se fasse ce travail syndical des plus élémentaires ! C'est triste de voir un mouvement ouvrier pareillement émasculé !...

Le camarade Wantz, correcteur, dont les sympathies pour l'Est étaient bien connues, « pose la question à savoir si ce sera la Fédération qui prendrait l'initiative (des contacts européens).

Lafond. — Oui, nous prendrons cette initiative. Wantz. — J'en suis heureux, nous aurons enfin dépassé le stade de l'attente. »

Ce sera aussi notre conclusion. — M.L.

UN DEMENTI DE LA FEDERATION F.O. DES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE A M. POMPIDOU

M. Pompidou a déclaré récemment que, grâce aux mesures arrêtées par son Gouvernement, le retard pris par le secteur public sur le secteur privé, en matière de rémunération, était maintenant comblé. La fédération F. O. des services publics et de santé s'inscrit en faux contre cette assertion du Premier ministre. Elle affirme :

1° Aucune mesure de révision des indices des cadres hospitaliers de direction et d'économat n'est intervenue depuis 1948, soit depuis quinze ans.

2° La comparaison des rémunérations « secteur public - secteur privé » fait apparaître une différence allant du simple au double, voire au triple, au détriment du premier.

Cela est d'autant plus choquant que les fonds servant à couvrir les dépenses hospitalières, ont, dans le secteur public et dans le secteur privé, une origine commune, à savoir : Sécurité Sociale et Collectivités publiques.

La situation des cadres hospitaliers publics illustre donc bien ce que M. Parodi, vice-président du Conseil d'Etat, déclarait publiquement le 1^{er} janvier 1964 à M. le Président de la République :

« Candidats de moins en moins nombreux pour les concours de la catégorie A, découragement des fonctionnaires en place, impossibilité pour demain, faute de cadres suffisants et compétents, de faire face aux tâches nouvelles et gigantesques de la Nation. »

Pour le centenaire de la Première Internationale

Le 25 septembre 1864 fut fondée à Londres l'Association Internationale des Travailleurs, la PREMIERE INTERNATIONALE dont, plus vivante que jamais, demeure la formule fameuse « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

Pour commémorer ce centenaire, « la Révolution Prolétarienne » prépare

UN NUMERO SPECIAL

Après toutes les expériences révolutionnaires et socialistes qui ont eu lieu, dans le monde, depuis un siècle, les discussions, controverses, batailles doctrinales qui animèrent la Première Internationale demeurent aujourd'hui : centralisme ou fédéralisme ; autoritarisme ou liberté ; partis et syndicats ; Marx, ou Bakounine, ou Proudhon.

Tous nos lecteurs et amis, tous les militants plus particulièrement spécialisés dans l'histoire des doctrines ouvrières, doivent préparer dès maintenant leur participation à ce numéro spécial.

Déjà le travail de notre camarade Pierre Rimbert : « Pour un nouveau manifeste socialiste » — qui va sortir en brochure — peut être considéré comme une contribution à cette SYNTHESE REVOLUTIONNAIRE qui mûrit dans cette fin de siècle.

Notre numéro spécial pour le centenaire de la Première Internationale devra être un document qui, en s'appuyant sur l'histoire sociale vécue, participera au mouvement POUR UNE NOUVELLE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Unité socialiste ou rassemblement des socialismes

On va célébrer cette année le centenaire de la Première Internationale. Outre l'intérêt historique d'une telle évocation, on ne manquera pas de rappeler qu'il s'agit là d'un retour aux sources de ce « vrai socialisme » que l'on cherche encore aujourd'hui. Certes il y a loin du filet d'eau qui coule de la montagne au fleuve qui s'étale en son estuaire ou son delta ; du départ à l'arrivée, des eaux d'origines multiples se mêlent à de nombreux confluent.

Ainsi le socialisme, corrompu par les pratiques électorales et gouvernementales, par l'exercice du Pouvoir en régime capitaliste ou la dictature d'une caste en régime totalitaire, par les confusions de l'Union sacrée et du nationalisme, ne peut se définir aujourd'hui selon les normes précisées en leur pureté, lors des débats de Londres, il y a cent ans.

Mais ce qui étonne davantage celui qui remonte la pente, c'est que la commémoration du centenaire peut rassembler des militants dont les divergences actuelles semblent irréductibles. Socialistes de droite et de gauche, communistes orthodoxes ou hérétiques, syndicalistes et anarchistes, tous s'affirment les héritiers des pionniers de 1864. Il est vrai que des conflits internes divisèrent l'Internationale, dès le lendemain de sa fondation. Mais si l'Association ne résista guère aux ruptures, exclusions et scissions, c'est bien parce qu'elle impliquait, dès sa naissance, l'union de tous ceux qui se réclamaient du socialisme.

JEUNESSE CENTENAIRE

La résurrection d'un rassemblement d'une telle ampleur ne paraît guère concevable. Le socialisme n'animait il y a cent ans qu'une avant-garde d'ouvriers et d'intellectuels. Il sert aujourd'hui de raison sociale à des institutions qui pèsent sur des peuples plus ou moins soumis ou qui entraînent des masses plus ou moins conscientes. Il y a cent ans le socialisme opposait au capitalisme une négation systématique, absolue et irréductible. Il subordonnait à l'émancipation économique de la classe ouvrière — c'est-à-dire à l'écroulement du système — non seulement toute conception de la Cité future, mais aussi toute action politique immédiate. Aujourd'hui le socialisme s'étale en une mosaïque d'idéologies plus ou moins nettement exprimées qui vont de l'intégration dans le système capitaliste dont on constate l'humanisation, dont on espère l'amélioration progressive — à la nécessité préalable de la prise du pouvoir politique total à laquelle l'on subordonne l'émancipation économique de la classe ouvrière. Et on n'est même plus d'accord sur le caractère permanent de la thèse et de l'antithèse, c'est-à-dire du capitalisme et de la classe ouvrière.

Severine, en 1919, saluant la fondation de l'Internationale Communiste, présentait en un raccourci saisissant l'évolution du Socialisme. *La Première Internationale, ce fut la doctrine. La Seconde, ce fut le rassemblement. La Troisième ce sera l'action.*

Parler du rassemblement, alors que l'on sortait d'une guerre où dans les pays industriels, la majorité des ouvriers avaient docilement suivi leur bourgeoisie et traité leurs frères de classe en ennemis de leur Nation, c'était tout à la fois dérisoire et cruellement ironique. Quant à l'action, telle que l'Internationale

Communiste l'avait prévue, elle ne se prolongea guère au-delà des défaites de l'après-guerre. Inutile de rappeler que l'Internationale de Moscou dégénéra rapidement en masse de manœuvre du gouvernement russe, avant de perdre toute existence en droit et en fait et cela bien avant le conflit sino-soviétique. Mais l'Internationale socialiste est aussi incapable de toute politique cohérente et n'illusionne même plus ses adhérents par les solennelles affirmations de la Deuxième Internationale, si velléitaire et impuissante que celle-ci se soit révélée en 1914.

Peut-on envisager de repartir de zéro, de revenir à la Première Internationale, à son esprit et sa doctrine ? On tentera sans doute de retrouver celle-ci en sa signification profonde et de la confronter avec les réalités de 1964. C'est là un ample débat qui devrait précéder la célébration du centenaire, en septembre prochain. Mais c'est sur un plan national — trop étroitement national hélas ! — que se pose aujourd'hui la question de l'unité socialiste.

D'abord l'essai de dialogue entre les socialistes et les communistes. Ensuite les colloques — d'inspiration plus élevée et plus séduisante — autour des conditions d'un rassemblement socialiste.

DIALOGUE DE SOURDS ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES

Ce n'est pas avec la désinvolture du spectateur que nous suivons ce qui n'est encore qu'un dialogue de sourds entre le Parti socialiste et le Parti communiste. Même parmi nous, personne ne songe à exclure les électeurs communistes d'un rassemblement anti-gaulliste... encore moins à exclure les travailleurs communistes des luttes ouvrières.

La résolution du congrès socialiste du 2 juin 1963 distingue fort prudemment entre « une tactique avec le parti communiste contre un péril déclaré » et « des actions communes découlant d'un accord politique avec le P.C. ».

« Sans joie » (Guy Mollet, dixit) le parti socialiste répond « que les conditions d'un programme commun — réclamé par le P.C. — ne sont pas remplies ». Et *Le Populaire* publie régulièrement des articles explicatifs sur les divergences fondamentales.

LE PARTI COMMUNISTE ET LES SYNDICATS

Un sujet qui nous intéresse particulièrement nous permet d'apprécier la critique socialiste du parti communiste. *Le Populaire* du 23-24 janvier 1964 a publié sous la signature de Roger Quilliot un article intitulé : *Le Parti Communiste et les syndicats*.

Résumons l'argumentation du leader socialiste, où nous retrouvons de vieilles connaissances.

C'est à Lénine que reviendrait la responsabilité essentielle dans le noyautage syndical « *La conscience politique de la classe ouvrière ne peut lui venir que de l'extérieur. Donc les syndicats doivent agir sous le contrôle et sous la direction du Parti.* »

Il faut donc déshonorer et chasser les chefs syndicaux « *opportunistes et social-chauvins* ». Et naturellement Quilliot reprend les fameu-

ses formules de Lénine : « Il faut consentir à tous les sacrifices, user même — en cas de nécessité — de tous les stratagèmes, user de ruse, adopter des procédés illégaux, se taire parfois, celer parfois la vérité, à seule fin de pénétrer dans les syndicats, d'y rester et d'y accomplir, malgré tout, la tâche communiste. »

Sans doute ces consignes furent-elles formulées dans la perspective de révolutions européennes succédant en 1920 à la Révolution russe de 1917. Mais elles furent appliquées fidèlement par les communistes. Quilliot ne voit les ravages de ce noyautage qu'après 1945. Ce qui prouve qu'il est jeune ou que sa mémoire le trahit. Pour lui la réunification syndicale est impossible, aussi longtemps que les thèses léninistes en la matière n'auront pas été clairement rectifiées. » Il reconnaît que la Fédération de l'Éducation Nationale présente une anomalie singulière. « Mais la vie de l'organisation est souvent paralysée, les positions des uns et des autres figées, parce qu'existaient une tendance organisée, directement manipulée par le Parti communiste. Le noyau communiste agit à la façon d'un corps étranger au syndicat et souvent plus avide de le conquérir que de le servir. »

Cette première partie de la critique socialiste, malgré une conclusion assez sévère, nous paraît vraiment assez faible et peu convaincante.

On peut regretter que le Parti socialiste n'ait pas mandaté pour traiter ce sujet essentiel quelqu'un qui ait vraiment connu et vécu le mouvement syndical. Qu'il ne soit fait qu'une allusion assez discrète à la scission de 1947 — sans aucune référence à la scission de 1921 et à la vie de la C.G.T.U. dévastée et ruinée par la bolchévisation de 1921 à 1935 —, on pourrait l'excuser par un désir de ne pas s'enfoncer dans un passé trop lointain, probablement ignoré. Mais alors pourquoi s'appesantir ainsi sur la responsabilité de Lénine ? Et si l'on voulait s'en tenir à la scission de 1947, pourquoi ne pas insister sur les criminelles opérations stalinienne qui provoquèrent la scission de 1947 et qui brisèrent, après l'avoir dévoyé, tout le dynamisme des syndicats ? Et puisque l'on a commis la maladresse de citer la F.E.N., encore fallait-il éclairer avec un peu plus de précision la malfaisance de la fraction communiste.

On ne nous apprend rien quant à la thèse de Lénine, formulée dès 1903, sur l'insuffisance et l'incapacité du « mouvement spontané de la classe ouvrière ». Mais on ignore sans doute que Lénine a tiré les conclusions logiques et rigoureuses d'un jugement que Karl Kautsky et Bebel en Allemagne, Jules Guesde en France avaient formulé bien avant lui. Ce n'est pas lui qui proclama le premier : « que la conscience politique ne pouvait venir à la classe ouvrière que de l'extérieur ». Et dans l'empire du tzar, où les syndicats étaient interdits comme les partis socialistes, sa volonté d'orienter toute action ouvrière vers la bataille politique révolutionnaire se justifiait beaucoup plus que celle des kautskystes en Allemagne et des guesdistes en France.

Enfin la fameuse phrase souvent citée, invitant les communistes à user de ruse et de dissimulation pour rester dans les syndicats de masse est tirée de « La Maladie Infantile du Communisme », œuvre polémique de circonstance, visant essentiellement à la liquidation brutale des courants « gauchistes » qui au sein de l'Internationale Communiste pou-

saient à la rupture organique avec les masses réformistes.

Sans doute Lénine poursuivait-il aussi les dirigeants syndicaux tels que Jouhaux et Merrheim associés par lui, l'un aux socialistes de guerre, l'autre aux socialistes pacifistes. Pour lui la classe ouvrière ne se préparerait à la Révolution qu'après avoir chassé ses leaders... « intégrés dans l'appareil bourgeois ». Il l'avait dit dès le déclinaison de la guerre de 1914, il l'avait répété à Zimmerwald en 1915 face à face avec Merrheim.

Mais en 1920 il entendait surtout éviter les scissions syndicales dans les pays industriels. Et le troisième congrès de l'Internationale Communiste en 1921, après le reflux des vagues révolutionnaires, lança les fameux mots d'ordre de « front unique » et précisa le but « aller aux masses ».

On ne nie pas que Lénine a conçu et préconisé le noyautage communiste de toutes les organisations ouvrières. Mais il est difficile de fixer une pensée qui fut toujours essentiellement « immédiate » et stratégique et qui s'appliquait toujours exclusivement au point décisif, au moment jugé décisif.

1914 EXPLIQUE 1920 ET 1921

Peut-être si on ne lui accorde le bénéfice de l'ignorance faudrait-il reconnaître à Roger Quilliot quelque malice machiavélique. En imputant à Lénine seul toute la responsabilité de la division et de l'affaiblissement maximum des syndicats, en minimisant les effets du terrorisme stalinien, on peut effleurer d'une main légère des sujets brûlants : celui des causes de la scission de 1921, celui des rapports entre les syndicats et les partis (tous les partis).

La Charte d'Amiens consacrant l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques s'expliquerait par le caractère insolite du mouvement français : « nulle part, sauf en Espagne républicaine l'anarchisme latent n'est pareillement répandu ; nulle part les travailleurs ne sont aussi portés à la méfiance et au repli. » Et cependant, après bien des tâtonnements, tout se serait arrangé en 1920 : organisations syndicales et partisans s'accordant sur la communauté des buts et la différenciation des moyens. « L'intrusion des méthodes bolchéviques a rompu ce fragile équilibre au grand dommage des travailleurs. »

Qu'en pensez-vous, chers amis qui me reprenez toujours mes râbages historiques ? Lorsqu'on bâtit une thèse sur une telle déformation des faits, la vérité historique ne devient-elle pas l'antidote indispensable ?

Entendons-nous bien. On peut juger une évolution, lorsqu'elle a abouti à des résultats indiscutables. On n'a pas le droit de sélectionner des faits afin d'imaginer en toute sérénité des résultats qui ne se sont pas produits.

En d'autres termes on peut supposer que le noyautage conçu par Lénine, appliqué et perfectionné par les staliens, aurait fatalement abouti à la scission confédérale. Nous rejetons cette hypothèse parce que nous associons intimement Lénine aux nécessités du moment et parce que nous le dissociions de Staline. Mais nous admettons fort bien qu'on la formule... à titre d'hypothèse.

Au contraire nous interprétons « 1920 » comme la suite d'un conflit entre la politique d'Union Sacrée et l'opposition syndicaliste née en 1914 (trois ans avant la Révolution d'octobre), exaspérée par le retour des démobilisés

et les troubles révolutionnaires de l'après-guerre.

En 1920 et encore plus en 1921, les plus vioents, les plus irréductibles, ceux qui préparaient, espéraient et voulaient la rupture avec le bureau confédéral réformiste se classaient hors de la réaction favorable à Moscou, qu'ils combattaient déjà avec quelque âpreté. Dix mois avant la scission confédérale, ils avaient déjà rédigé les statuts d'une C.G.T. syndicaliste révolutionnaire et conclu un pacte secret pour s'assurer le monopole des directions syndicales, départementales, fédérales et confédérales. Il est impensable que Monatte ait reçu des consignes de Lénine (il devait se prononcer contre les thèses de Moscou sur la liaison organique entre syndicats et partis, même communistes). Mais il est certain que Lénine et Monatte s'accordaient parfaitement (quoique demeurât entre eux une divergence fondamentale sur le rôle des syndicats) sur la nécessité de maintenir l'unité syndicale, si lourds que fussent les sacrifices imposés aux révolutionnaires et aux communistes pour demeurer dans la même maison que les réformistes.

BUTS ET MOYENS DIFFÉRENTS

C'est en 1914 qu'il faut situer le point de rupture dans l'évolution du syndicalisme français. C'est la guerre qui a provoqué l'Union Sacrée, l'opposition pacifiste, le défaitisme léniniste, la collaboration des classes, le rayonnement du bolchevisme et logiquement la scission confédérale de 1921.

En s'accrochant à cette certitude, on explique le passé et surtout on éclaire le présent et le futur. Car la guerre, c'est la nation. Le socialisme, c'est l'Internation. On peut juger la nation indestructible et la guerre inévitable. Alors, il faut délibérément sacrifier le socialisme... et le syndicalisme.

C'est pourquoi, nous n'acceptons pas cette formule de Quilliot sur « la communauté des buts et la différenciation des moyens entre syndicats et partis ». De cette constatation évidente que la neutralisation politique des syndicats reste une invention des bourgeois conservateurs, il en tire des conclusions apparemment séduisantes. « Il n'est pas de problèmes syndicaux qui ne posent de problèmes politiques : les partis traduisent politiquement les revendications syndicales ». Malgré la prudence du leader socialiste qui ne veut pas — ce dont nous le félicitons — « que les syndicats servent de masse de manœuvre aux partis »... nous en revenons aux prétentions guesdistes de 1906... aussi au syndicalisme de projets de loi.

Il est normal que les partis socialistes s'inspirent dans leur action parlementaire des revendications syndicales. Il est légitime que les syndicats s'efforcent d'abattre les responsables d'une législation antisyndicale. Mais les syndicats ont leur action propre qui reste fondamentalement d'un tout autre caractère que l'action politique, électorale et parlementaire. Et nous n'envisageons pas seulement l'action directe, sous sa forme la plus brutale. Ou plutôt nous en acceptons les deux aspects : la grève ou la bataille. L'accord ou la négociation. De l'entreprise à l'industrie, du plan local au plan national le syndicalisme par sa logique interne aboutit à des résultats obtenus par ses moyens propres, garantis par sa seule force. L'intervention du législateur et a fortiori, celle du gouvernement tend à la stabi-

lisation, à l'équilibre des forces, assuré par l'autorité publique.

Lorsque les syndicats des services publics — même les plus modérés — réclament la substitution du contrat au statut et veulent échapper à l'arbitraire gouvernemental par la libre discussion de conventions collectives, ils obéissent à ce même impératif de l'autonomie du syndicalisme.

LE CONTRAT OU LE STATUT L'ACTION SYNDICALE OU LA LOI

Nous pourrions accumuler des exemples tirés d'un passé proche ou lointain pour illustrer notre thèse. Il n'est pas question de nier l'existence d'une législation du travail favorable aux travailleurs. Mais, outre qu'elle est inopérante, lorsque les syndicats sont défaillants, son adoption a consacré un état de fait ou conclu une période plus ou moins longue d'action directe ouvrière.

N'est-ce pas d'ailleurs en 1906, l'année d'un Premier Mai historique et de la Charte d'Amiens, que fut créé le Ministère du Travail. Ce n'est pas là simple coïncidence.

Lorsque par occasion, la loi conçue par les syndicats a été votée hors de toute action directe ouvrière, l'application de la loi a échappé aux organisations syndicales et a contrarié plus qu'elle n'a favorisé le recrutement syndical.

Une simple comparaison singulièrement édifiante. C'est dans une période de dépression syndicale que l'on a élaboré la loi sur les assurances sociales. Dans les bureaux de la vieille C.G.T. réformiste, alors que les fédérations des industries privées portaient déjà de lourdes têtes bureaucratiques sur des corps squelettiques, on avait été séduit par le syndicalisme à bases multiples, tel qu'il s'était imposé en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Suède... Ne disposant que de ressources insuffisantes, on comptait sur le législateur pour imposer des caisses d'assurances sociales, gérées par des syndicalistes, où la distribution des prestations mènerait à l'enregistrement des adhésions syndicales. Espoir largement déçu.

Mais enfin on avait organisé les caisses « Le Travail » qui avaient pu se maintenir et se développer. La centralisation étatique réalisée par la Sécurité Sociale a annihilé toute initiative ouvrière. On s'adresse aux services sur le ton de la sollicitation ou de la réclamation, avec l'humilité du pauvre ou la hargne du client, sans sentir, si léger soit-il, le poids de responsabilités collectives. Certes, là où s'est réalisé le syndicalisme à bases multiples, il règne trop souvent la paisible atmosphère d'une société de Secours mutuels. Mais enfin le syndiqué se sent chez lui, et les avantages qu'il tire d'œuvres proprement syndicales, le lient fortement à son organisation. L'unité et la force de la vieille Fédération du Livre n'ont peut-être pas d'autre cause.

Les assurances sociales ont échappé au contraire, non seulement à l'organisation syndicale, mais même à l'influence syndicaliste qui en a inspiré la réalisation.

Même dans les circonstances les plus favorables, lorsque les dispositions du législateur ne peuvent être suspectées, lorsque les ouvriers bénéficient de la loi sans aucune réserve, il faut déplorer un bien qui n'est pas l'œuvre de la classe ouvrière. En 1956, les syndicats de la Régie Renault avaient obtenu la troisième semaine de congé payé. Le gouvernement Guy Mollet fit voter une loi étendant le béné-

fice de cette conquête à tous les travailleurs. C'était démontrer à la majorité de la classe ouvrière l'inutilité de l'action syndicale et même des syndicats.

Ne criez pas au paradoxe. J'ai entendu un secrétaire confédéral F.O. exprimer le même regret, au cours d'un mardi de « Preuves » où l'on discutait du travaillisme.

EXPERIENCES INTERNATIONALES

Ce simple terme nous inciterait à suivre R. Quilliot dans une promenade à travers les expériences syndicales internationales. Seulement ce serait un peu long. On ne conteste pas le caractère « particulier » du syndicalisme français. Mais le travaillisme, ne fut-il pas purement anglais ? Ce n'est pas simple accident. C'est en Grande-Bretagne et en France que la révolution industrielle du XIX^e siècle a débuté. Outre-Manche, l'expérience chartiste et la formation des Trade-Unions ont précédé les premières manifestations marxistes. En France le marxisme orthodoxe ne s'affirmait que dans une des nombreuses écoles socialistes. On aboutit là au Labour Party, machine parlementaire issue directement des Trade Unions — ici au syndicalisme révolutionnaire par lequel la fraction la plus consciente et la plus active de la classe ouvrière se prononçait catégoriquement « contre toute influence extérieure »... celle des partis socialistes, comme celle de l'Etat bourgeois.

La deuxième étape de la Révolution industrielle provoqua la mutation accélérée de l'Allemagne et des Etats-Unis. Là, la social-démocratie, soumise à l'orthodoxie marxiste, réduisit les syndicats à un rôle étroitement corporatif et professionnel (même les grandes options d'ordre économique dépendaient du concile marxiste). Ici, non sans de hautes et longues flambées de syndicalisme révolutionnaire, on aboutit à un travaillisme sans aucun prolongement politique et parlementaire.

Nous sommes entrés dans l'ère de l'industrialisation généralisée du monde. Les Etats qui sortent à peine du régime féodal colonial semblent apparemment s'orienter vers un socialisme hétérogène et multiforme. Dans de nombreux pays, les syndicats sont liés à des formations politiques ou noyautés ou intégrés dans des institutions d'Etat. Il serait intéressant de voir ce qu'ont gagné à cette double évolution : la classe ouvrière, les libertés fondamentales et même le véritable progrès industriel. Il faudrait un inventaire précis et complet. Invitons déjà le citoyen Quilliot à suivre dans la « R.P. » et la *Correspondance Ouvrière Internationale* les chroniques de l'*Itinérant* sur l'Amérique du Sud. C'est peut-être là où subsistent les influences appelées improprement « anarcho-syndicalistes » que les chances de vaincre le féodalisme et le castro-bolchévisme paraissent les plus sûres.

Mais il faut aussi suivre l'évolution des pays de la seconde étape industrielle. En Allemagne, la D.G.B. (centrale syndicale) a réalisé l'unité quasi-totale de la classe ouvrière en perdant ses liens organiques avec le parti social-démocrate. En Belgique, au cours des longues et dures batailles ouvrières de 1960, il ne semble pas que les syndicats aient tiré quelque bénéfice de l'union avec le Parti Socialiste belge. Et l'impuissance de celui-ci en face de la déplorable agitation « bi-nationale » ne prouve pas l'efficacité « socialiste » de système.

Tandis qu'aux Etats-Unis, où le socialisme politique n'apparaît guère, l'A.F.L.-C.I.O. —

quelles que soient ses insuffisances et ses faiblesses — exerce sur l'évolution économique et sociale une influence à laquelle aucune autre centrale syndicale ne peut prétendre.

MACHINES ET ORGANISMES DE BASE

Que partis et gouvernements socialistes respectent l'indépendance syndicale, ce n'est qu'une opération tactique, si l'on ne reconnaît explicitement la « prédestination » socialiste des groupements de salariés.

Des satisfactions formelles ne nous suffiront pas. Il convient encore d'échapper aux séductions du paternalisme socialiste, moins atroce mais aussi dangereux que le totalitarisme socialiste. C'est-à-dire reconnaître que le socialisme purement gouvernemental même s'il assure le bien-être des travailleurs aboutit en fin de compte à la dévaluation des espoirs socialistes qui se fondent *exclusivement* sur la conscience et la volonté ouvrières, c'est-à-dire *sur l'action et les réalisations syndicales*.

Une certitude préalable : le socialisme ne se conçoit plus hors de l'industrialisation. Nous avons exposé ici la thèse de Raymond Aron sur la société industrielle et constaté après lui qu'il n'y a pas de différence qualitative de ce point de vue entre le système capitaliste et le système soviétique. D'autre part, Ben Bella dans des déclarations singulièrement denses et significatives (*Preuves* de janvier 1964) a pour la première fois formulé la doctrine d'une *Révolution socialiste à base essentiellement paysanne*. L'histoire de la Yougoslavie, de Cuba, peut-être de la Chine fournirait matière à illustration de cette thèse originale. Il n'est pas question ici de condamner, mais de distinguer. Ces nationalismes paysans se justifient peut-être. Mais ils n'ont de commun que la terminologie avec les conceptions socialistes.

Henri Lefebvre (1) rappelle une formule historique de Lénine : *le Socialisme... ce sont les Soviets plus l'électrification*. Et il ajoute ces propos qui portent loin : « *De nos jours le socialisme ne serait-ce pas un dense réseau d'organismes de base, plus des machines électroniques ? Le réseau d'organismes à la base dans les unités de production et les unités territoriales assurerait le caractère démocratique de la planification, l'expression des besoins sociaux, le contrôle de la base sur le sommet. Gestion collective des moyens de production, donc disparition de la bourgeoisie comme classe dominante et finalement dépérissement de l'Etat. Sans ce réseau l'électronique et la cybernétique appliquées à la gestion de l'économie donneraient le pouvoir aux technocrates. Sans les machines, la démocratie à la base risque de tomber dans l'inorganisation économique et sociale.* »

On entrevoit quelques sourires. On entend quelques propos ironiques. Voilà cet adversaire des idéologies, des « souleries de l'abstraction » qui s'emballa pour les cogitations de la philosophie marxiste.

C'est que cette philosophie exprime la synthèse des réalités présentes et précise clairement ce qu'il faut ajouter à la société indus-

(1) « Le Monde » du 29-1-64, Henri Lefebvre, philosophe marxiste, professeur de faculté, suspendu du parti communiste en 1958, n'a pas demandé sa réintégration. Publié à propos de la « Semaine marxiste » du parti, son article est à lire entièrement et à conserver. Il témoigne d'une probité intellectuelle fort rare, même chez les plus éminents universitaires.

truelle pour qu'elle s'oriente vers le socialisme authentique.

Alors faut-il attendre pour agir sur le plan politique et gouvernemental que ces conditions préalables soient réalisées ? Certes non. Ce schéma selon son auteur « présente un modèle théorique ». Mais il permet d'apprécier la distance entre le socialisme et le développement des pays engagés dans l'industrialisation ou rebelles à l'industrialisation. Il a surtout pour nous l'avantage de lier dans une interdépendance totale les deux éléments essentiels de la construction socialiste : la machine et l'organe collectif de gestion et de contrôle.

Sans cette conviction préalable, le rassemblement des socialismes n'aboutirait une fois de plus qu'à de nouvelles duperies et à la confirmation de l'imposture.

Roger HAGNAUER.

P.S. — Nous aurons à prendre parti sur la nécessité du renversement du régime gaulliste. Aussi à examiner les possibilités d'un accord avec le P.C. et à reprendre la question du soutien inconditionnel de l'U.R.S.S. par le P.C. Ce sera pour le prochain numéro.

Parmi nos

LETTRES

Contre l'escroquerie fiscale

De M. BUISSON, modeste retraité du Jura :

Je ne puis résister au désir de féliciter le camarade Faucier pour son article sur la fiscalité. Enfin ! un ami a su agiter un grelot au timbre clair, qui devrait retentir dans toutes les oreilles de salariés et plus particulièrement dans celles des militants responsables syndicaux de toutes les centrales ouvrières.

Oui ! Camarade Faucier, tu as parfaitement raison de dénoncer la filouterie fiscale dont nous sommes tous victimes.

Comme c'est grand ! Comme c'est généreux ! d'accorder majestueusement 5 ou 10 F d'augmentation de salaire mensuel aux petits et moyens salariés, tout en sachant que quelques mois plus tard cette libéralité sera récupérée par l'impôt.

La revendication de salaires plus élevés est toujours de rigueur pour l'ouvrier, mais la rapacité du commerce et de l'industrie, les dépenses fastueuses de l'Etat font que les revalorisations de salaires n'apporteront rien au pouvoir d'achat si elles ne s'accompagnent d'une modification de la fiscalité par le relèvement de la base d'imposition et un nouvel aménagement des tranches.

Une autre escroquerie de l'Etat

D'Antonin LAC, Cantal :

Vieil abonné de « La Révolution prolétarienne » que j'aime beaucoup, j'ai été particulièrement intéressé par l'article de N. Faucier sur l'escroquerie fiscale et la grève de l'impôt, paru dans le numéro de janvier, dans lequel j'ai trouvé des idées nouvelles et que je me propose, avec votre autorisation, d'utiliser dans notre bulletin départemental : « L'Éducateur syndicaliste ».

Il y a aussi une autre escroquerie de l'Etat qui est vraiment scandaleuse à cet égard : c'est l'impôt sur l'impôt. Je m'explique : La ponction opérée par le fisc sur nos salaires de 1962 ne sera pas déduite de notre revenu imposable de 1963. De

ce fait nous payons chaque année l'impôt sur celui de l'année précédente.

Cet aspect du grignotage fiscal que nous signale notre camarade Lac a été dénoncé à plusieurs reprises et, bien entendu, pour les raisons déjà exposées, le fisc a fait la sourde oreille. Il faut d'ailleurs ajouter à la ponction fiscale sur les salaires, les contributions foncières et mobilières, non déduites également de la masse imposable.

L'inflation est-elle fatale ?

De Jean FONTAINE, du Rhône :

J'ai lu avec un grand intérêt l'article de Pierre Rimbert sur l'inflation. Sa démonstration est parfaite si l'on considère l'inflation comme fatale, ce qui, à mon avis n'est pas le cas. Je ne le suis pas dans ses conclusions : Il faut être aveugle pour croire et affirmer qu'il ne « reste que la seule solution de la planification et que l'organisation de l'économie sur la base de la distribution et non de la vente », alors que dans les économies qui ne recourent pas aux méthodes de liberté, qui fonctionnent encore tant soit peu librement n'ont à résoudre que des problèmes de surproduction et de répartition, tandis que les économies planifiées sont aux prises avec la disette, la famine, avec tout leur cortège de troubles, de guerres civiles, etc., et en plus les régimes dictatoriaux les plus abominables leur sont indispensables pour durer.

J'aurais beaucoup d'autres choses à vous dire qui seraient surtout des compliments. La R.P. est dans le bon chemin et elle s'y tient fermement. Il n'y a qu'à lire, pour s'en convaincre, la réponse de R.H. à Leunois.

Sur les crimes de l'O.A.S.

Du jeune F. LEUNOIS, ces précisions, après la réponse que fit R.H. à sa lettre, parue dans notre dernier numéro :

Je n'ai jamais dit que la R.P. n'a pas pris position contre l'O.A.S., mais j'ai dit qu'elle n'a pas pris nettement position contre ceux qui seront les futurs O.A.S. quand cette organisation n'existerait pas encore sous ce sigle.

Dès les débuts, quand Lacoste a nommé Salan commandant en chef de l'armée française en Algérie, je considère que Salan agissait déjà comme il le fit en tant que commandant en chef de l'O.A.S. et je vous assure que la R.P. a fait le silence à cette époque sur des crimes qui tendaient du fascisme le plus pur. Si vous voulez, on peut reprendre les R.P. de l'époque et faire un inventaire.

Entre autres, détail infime, j'avais écrit à Louzon au moment de l'assassinat de mon camarade de classe Audin, alors que les seuls actes d'opposition à la guerre d'Algérie du côté français étaient décrits dans la R.P. comme venant de chrétiens du genre Père Beringuet.

Maintenant je vous garantis que du vivant de Staline, dès que j'ai pu avoir une opinion politique, j'ai été contre sa tyrannie et ses crimes. Puisque je vous ai parlé d'Audin, j'ai eu des discussions très vives avec lui sur ce sujet. Mais à l'époque je ne pensais pas qu'il serait torturé et assassiné sous le consulat d'un membre du parti socialiste et, du coup, je dois reconnaître honnêtement que le souvenir de ses arguments a pour moi une autre résonance. Je peux vous affirmer que sans être « un phénomène d'inconscience, de stupidité ou de duplicité pathologique », il était viscéralement antimilitariste. Mais il estimait que le capitalisme et le fascisme obligeaient le camp socialiste à la lutte, d'où la formation d'une armée efficace. Il estimait que les défilés sur la Place Rouge étaient une nécessité provisoire, comme le nationalisme du peuple algérien, comme les attentats à la bombe qu'il fallait momentanément accepter pour mieux les dépasser. A ce sujet il avait de la durée une notion différente de la vôtre et ceci m'amène à votre article de janvier.

Personnellement je me sens incapable de séparer les moyens du but ; ils sont étroitement liés et ne font qu'un. Quand on veut un but il faut faire ce qu'il faut pour. Maintenant il peut y voir plusieurs voies qui auraient sensiblement le même résultat et il y a aussi des voies qui font perdre de vue le but.

Du temps où je discutais avec Audin, je pensais que les procédés jacobins amenaient indubitablement au 9 Thermidor et à la réaction, que les procédés de Lénine à Staline et le stalinisme à l'hitlérisme.

Maintenant j'ai assez évolué. Si de tempérament je reste assez non-violent, je n'estime plus que l'O.A.S. amène au F.L.N., car pour moi, l'O.A.S. existait avant sa formation. C'est le colonialisme, les assassinats prévus qui amènent au F.L.N. Ce n'est pas le stalinisme qui amène l'hitlérisme. C'est l'hitlérisme larvé sous la forme de ce crime absurde et gratuit de la guerre de 14 qui amène au Léninisme.

A dire vrai, il y a un cercle vicieux et le problème c'est d'en sortir, c'est de « transformer le monde », mais pour cela il faut en comprendre au moins certains mécanismes, car pensée et action sont aussi inséparables que but et moyen. « La pensée vient de l'action et doit retourner à l'action ».

Le camarade F. Leuniois nous reproche principalement d'avoir fait le silence sur les premiers crimes commis en Algérie, avant l'O.A.S., par les futurs O.A.S. Mais nous a-t-il envoyé à ce moment les informations qu'il avait, et que nous n'avions pas ? D'où peuvent venir nos informations, sinon de nos lecteurs eux-mêmes ? C'est au moment du fait lui-même que le camarade doit nous écrire et prendre la parole. Quand il manque quelque chose dans la « R.P. », c'est celui qui sait qu'elle manque qui est responsable. — R.G.

Contre la hiérarchie

De FOUCRY, de Grenoble :

Je lis un article de Baranton sur la R.P., qui a toute mon approbation et qui m'incite à émettre quelques opinions, certes très peu orthodoxes (mais votre revue n'a-t-elle pas l'avantage de permettre l'expression de certaines hétérodoxies ?).

Je crois moi aussi que nous faisons fausse route en considérant comme prolétaires, ou simplement salariés, des gens aux salaires fabuleux ou à l'autorité exorbitante sur d'autres salariés.

Je ne crois pas, pour rester dans l'optique de ma profession, que les intérêts du garçon de laboratoire de la Faculté soient communs avec ceux de son recteur. Un monde les sépare : salaires, conditions de travail, stabilité de l'emploi même, car on voit parfois (rarement je l'avoue) un garçon de laboratoire révoqué sans que la France en soit informée. Si un jour un gouvernement révoquait un recteur...

Mais ce qui me peine le plus, c'est l'attitude du syndicalisme en présence de cette question de hiérarchie.

Ne parlons pas pour l'instant (nous y reviendrons) de cette caricature de syndicalisme qu'on nomme la F.E.N., de laquelle je me suis séparé depuis longtemps.

Voyons les organisations confédérées de fonctionnaires. J'ignore ce qui se passe dans chaque catégorie, mais je sais qu'on nous fait nous battre pour « l'ouverture de l'éventail des salaires » (ce qu'en termes galants ces choses-là sont dites).

En clair nous réclamons davantage de hiérarchie et encore de la hiérarchie.

A chaque fois j'ai envie d'envoyer bouillir ceux qui nous demandent une petite « grègre » pour d'autres motifs, certes, mais aussi celui-là.

Il me semble que la hiérarchie des salaires est inique. Les besoins des uns et des autres sont égaux sinon identiques et si l'on veut se baser sur l'apport de chacun à la production finale, je ne suis pas sûr que la classe serait faite si l'instituteur res-

taît chez lui, et j'ai bien souvent « servi » sans inspecteur d'académie et sans même m'en apercevoir.

Quant au S.N.I., devenu en fait un rouage administratif qui n'est pas toujours moins arbitraire que l'administration officielle, il m'emmène de surprises en surprises.

Incidemment, je viens d'apprendre que les privilèges de la hiérarchie commencent bien bas pour ces messieurs.

Je savais déjà que les vieux de la vieille qui ont fait le syndicat au moment où il n'était pas plus dangereux de s'aliéner l'appui du secrétaire syndical que celui de l'Inspecteur d'Académie, ceux qui ont fait de vraies grèves de 24 heures (1954), qui ne comptaient pas pour l'avancement, mais après lesquelles on ne savait pas si on serait encore instituteur, je savais que ceux-là avaient été sacrifiés lors de la revalorisation des traitements et n'auraient pas droit à la péréquation.

Les responsables syndicaux calmaient leur impatience en leur disant que cette entorse à une conquête vieille de vingt ans ne durerait pas plus de deux ans.

Je sais maintenant qu'ils m'ont menti et que personne aujourd'hui ne voit comment on pourrait y mettre fin. (1).

Mais j'ai eu connaissance d'autres plaisanteries. Par exemple (et nous en revenons à la hiérarchie), le caporal n'a pas été oublié.

Un directeur d'école ayant cinq ans d'ancienneté prend sa retraite à l'échelon supérieur au sien (directeur à cinq classes s'il avait deux classes, par exemple).

Un instituteur dit adjoint peut avoir vingt et même trente-sept ans de service comme adjoint, il n'aura pas le droit à la retraite de la catégorie supérieure (premier échelon de directeur).

Et puis je ne sais par quel tour de passe-passe les directeurs ont vu, eux, leur retraite péréquée et la touchent sur les indices actuels.

Sans aucune méchanceté, je voudrais bien connaître le nombre de directeurs parmi le bureau du S.N.I....

Tout ça c'est du mauvais travail.

Je n'ai encore trouvé personne pour le dénoncer. Serais-je plus heureux avec la R.P., ou devrais-je conclure que décidément le S.N.I. et la F.E.N. sont tabous ?

Derniers échos du congrès F.O.

De Maurice LABI, secrétaire général de la Fédération des Industries Chimiques, ces quelques observations adressées à Guilloré à propos du compte rendu du congrès confédéral de Force Ouvrière :

Tu écris que certaines interventions, dont la mienne, étaient attendues. Celles des nôtres ont été surtout accueillies par une partie déchainée de la salle, la partie anticommuniste viscérale, qui n'hésitait pas à employer les méthodes khrouchtcheviennes des coups de talons sur la table. L'obstruction organisée avec cris, bruits et insultes était surprenante dans une organisation qui faisait de la liberté d'expression sa raison d'être. Que nous en ayons été surpris n'est pas étonnant et est donc de nature à expliquer la perte de temps subie à la tribune.

Je m'arrêterai encore à une seule remarque à propos de l'article de Menu. Notre ami a compris tout le contraire de ce qui a été fait par nous. L'objectif que nous poursuivions était de lever le tabou qui isolait la C.G.T.-F.O. à travers sa condamnation explicite ou implicite de l'unité d'action. En relançant, quelques semaines avant le Congrès, l'idée d'unité syndicale, nous ne nous faisons naturellement aucune illusion à cet égard et nous l'avons dit et écrit. C'est un effort à long terme et une œuvre de longue haleine. Mais, par cette

(1) Je crois bien que, sur ce point précis, notre camarade se trompe. La péréquation a été retrouvée pour tous. L'indice terminal a été, comme l'on dit, « normalisé ». — R.G.

tactique, nous contournions, nous débordions la difficulté de l'unité d'action sur laquelle nous risquions aussi d'être battus. Considère que deux Fédérations, les seules qui ne pratiquent pas encore l'unité d'action, disposaient du tiers des voix au Congrès et qu'il était aisé à l'appareil confédéral et aux appareils départementaux ou fédéraux à sa dévotion de faire de ce tiers une majorité.

Or, de toute évidence, la résolution votée porte exclusivement sur l'unité organique. Par son texte même. Par les explications données en Commission par l'un des soutiens les plus fervents de la résolution et de la politique confédérale — Hébert — en présence du rapporteur et du nouveau secrétaire général de la C.G.T.-F.O., sans que l'un ou l'autre apporte quelque démenti à cette affirmation du sus-nommé : la résolution n'interdit pas l'unité d'action.

Une bataille frontale risquait d'être périlleuse. La tactique employée par nous nous a fait gagner cette bataille et, qu'on le veuille ou non, avancer sur la voie de l'unité syndicale.

Sur des détails

De G. WALUSINSKI, de Paris :

Deux remarques sur la R.P. que je viens de recevoir.

1) La disparition annoncée des Cahiers Fernand Pelloutier. En fait, il y a belle lurette qu'ils étaient morts. Qu'on se reporte à ce que Monatte en dit dans son article sur la presse syndicale. Les Cahiers n'ont jamais réussi à être ce qu'ils auraient dû être. Bothereau, a priori, leur était hostile. Il est assez remarquable que le nouveau secrétaire général de F.O. ait comme initiative de réaliser l'enterrement définitif.

Je dis ceci sans regret ; au contraire. Il y avait quelque chose d'assez pénible à voir le nom de Pelloutier utilisé par des militants dont la conception syndicale était pour le moins éloignée de celle de Pelloutier. C'est, toute proportion gardée, comme pour la Vie Ouvrière qui continue à paraître alors que la vraie reste un modèle inégalé.

2) Une page et demie de R.P. utilisée par Louzon pour parler des maladies vénériennes des curés, et ses considérations sur Pâques. Il y a tout de même plus grave à considérer dans le triste renouveau actuel d'un soi-disant esprit religieux. Pour un matérialiste, c'est un comble : il s'attache à la règle historique (concile de Nicée) qui maintenait le caractère luni-solaire de la date de Pâques. Si les fêtes antiques étaient fixées aux pleines lunes, c'était pour faciliter les déplacements nocturnes. Toute l'économie, y compris celle des laïques, y compris l'organisation scolaire aurait avantage à la fixation de Pâques.

Ce ne sont que des détails. Mais leur accumulation m'a frappé.

Les 40 ans de la R.P.

D'Albert LEMIRE, de Paris :

La R.P. aura donc bientôt 40 ans d'existence ? Ce n'est pas mal si l'on tient compte des formidables événements historiques qui se sont déroulés depuis sa fondation. Tenacement et formant la chaîne au travers des pires péripéties, une poignée d'hommes a voulu, coûte que coûte, assurer la persistance de cette revue exceptionnelle en ce sens qu'aucun courant totalitaire n'a jamais réussi à mettre le grappin dessus.

C'est pour cela que nous déplorons son insuffisance d'audience dans le mouvement ouvrier d'aujourd'hui. Lors de sa fondation elle représentait l'immense déception du syndicalisme révolutionnaire français devant les premiers reniements de l'Etat dit soviétique, mais longtemps la plupart de ses animateurs caressèrent l'espoir d'une disparition de la scène historique des thermidoriens russes. A telle enseigne que, quoi de Jemmapes, dans l'ancien local de la véritable « Vie Ouvrière » de Pierre Monatte, à la réunion constitutive de la R.P. lors du débat sur le choix du titre, un camarade proposa « Octobre ». Et ce fut Maurice Paz qui, par un mot d'esprit, fit repousser ce titre :

« Ce serait drôle, dit-il, de demander le numéro de juillet d'Octobre ».

On parle souvent de dépolitisation pour justifier l'actuel assoupissement du pays qui semble se contenter d'un dictateur éclairé pour gérer ses affaires, car les Français sont las des jeux parlementaires assez bas de la défunte Quatrième République. Nous autres, nous devrions discuter des raisons profondes de la « désyndicalisation » des masses ouvrières (expression que personnellement je déteste, car au fond si elle évoque l'idée d'un bloc sans fissure, elle est absolument fautive, car le prolétariat n'a jamais connu autant de stratifications que maintenant, à telle enseigne qu'à l'intérieur même du monde des salariés les oppositions deviennent de plus en plus aiguës ! Drame de la hiérarchie). Il serait même heureux que l'on engage un débat sur un problème de cette importance qui plane tout autant que la bombe atomique sur le destin des hommes et menace par simple anticipation de pulvériser par avance toute espérance socialiste.

Donc, la R.P. est pauvre, c'est là la rançon de l'indépendance, mais comme malgré tout il faut rechercher toujours plus d'efficacité, torturons notre cervelle pour trouver quelque chose, afin d'étendre son rayonnement.

1. Faire de la publicité pour tout ce qui touche la littérature sociale ou autre, comme le font toutes les revues. Après tout Lénine a bien traversé la Germanie en Guerre dans un wagon plombé, et le risque a été payant.

2. Albert Camus était bien disposé à l'égard de la R.P., mais en somme il n'a pas été sollicité pour lui donner une caution auprès de nouveaux lecteurs, de possibles (des jeunes sûrement), ce qui est regrettable.

3. Il serait intéressant de faire une enquête sur les conditions actuelles de l'Unité syndicale, même auprès de la C.G.T. et des chrétiens, et en consultant aussi bien les tenors que les choristes, si je puis m'exprimer ainsi.

4. Il vaudrait mieux tenter d'offrir des témoignages directs sur tous les problèmes sociaux de l'époque en allant si possible aux sources (le problème nord-africain, les bidonvilles, le chômage technologique à Saint-Nazaire par exemple, la vie nouvelle chez Ben Bella, les H.L.M., le phénomène yé-yé, le sort de l'enseignement au village, au lycée, où en est l'apprentissage, les vieux, comment l'on travaille chez Renault, chez Citroën, à Marcoule, que sais-je encore ?).

Mais, attention, en laissant tomber (dans la mesure qui s'impose pour échapper à la manie des commentaires purement livresques) pour partie seulement la critique des journaux et des revues d'en face. Il faut s'assurer des textes dans le genre de ceux que publiait Péra à l'époque où il roulait sa bosse sur les océans. Je pense qu'un polémiste de la valeur de Roger Hagnauer est fort capable de décrire les infâmes tanières dans lesquelles vivent (ou plutôt meurent) les Noirs venus à Paris, souvent pour le plus grand profit d'ignobles négriers qui ne sont pas toujours blancs.

Ce que je souhaite, en conseillant cela, c'est que l'on échappe à la compilation du bureau, de la bibliothèque, que l'on ouvre les fenêtres toutes grandes sur la vie, que l'on crève l'écran du papier pour montrer directement la peine, le sang et les larmes rentrées des plus misérables.

De plus, il faut échapper au phénomène classique du vieillissement, prenons par exemple les chefs du P.C. et de la C.G.T., ce sont presque tous de vieux types recuits dans leur suffisance, tolérant mal leurs dauphins (voir Lecœur et Hervé). Il faut ici, à la R.P., susciter des polémiques, ne pas se moquer de l'allure yé-yé des arguments, les provoquer, les comprendre. Ah ! si seulement nous pouvions envisager une invasion de guitares électriques et de fols jeunes militants capables de donner au syndicalisme le rythme endiablé du rock.

Que voilà donc du boulot sur la planche ! Mais nos amis méritent déjà la belle récompense dont parlait jadis Jules Vallès, et leurs noms seront inscrits dans l'atelier des luttes sociales comme ceux d'ouvriers qui ne furent point fainéants !

L'ALGÉRIE ET LE SOCIALISME

Une conférence à Paris de Mohammed Boudiaf

Le 27 janvier **Mohammed Boudiaf** a parlé à Paris devant un auditoire composé en majorité d'étudiants français. La réunion était organisée par le C.I.D.R.A. (Comité International de Défense des Révolutionnaires Algériens). Car dans cette Algérie en pleine révolution, les révolutionnaires ont déjà besoin d'être défendus. **Boudiaf** en est une des figures les plus représentatives. Ancien compagnon de captivité de Ben Bella, il n'est plus d'accord avec son frère de combat et de géologie. Animateur du Parti de la Révolution Socialiste, il l'attaque, pourrait-on dire, sur la gauche. Ben Bella l'a fait emprisonner, puis expulser de son pays.

Il parle aujourd'hui devant cette assemblée de jeunes dont l'intérêt et l'ardeur font plaisir. **Boudiaf** est jeune encore, bien que ce soit sa maturité qui s'impose devant cet auditoire juvénile. Il paraît la quarantaine. C'est un homme fin et calme, maniant avec aisance la langue française.

Son entrée en matière est une protestation contre les arrestations arbitraires, les tribunaux d'exception, les illégalités, les tortures même, dont sont victimes les « boucs émissaires », les militants de l'opposition que l'on rend responsables des échecs du pouvoir, lequel doit faire face à un mécontentement populaire grandissant. Eternelle protestation contre l'art éternel de gouverner ! On voudrait être sûr que **Boudiaf** lui-même s'il était au pouvoir... Pourtant aujourd'hui on l'entend parler de « certaines valeurs humaines auxquelles nous tenons » et il met en avant « la liberté ».

Ce que l'on pouvait attendre de cette conférence, c'était une définition du régime de Ben Bella, des grands traits de sa politique, et, par opposition, la définition du socialisme de **Boudiaf**. Car, **Boudiaf** l'a dit : il y a de nombreuses variétés de socialisme ; le socialisme se porte beaucoup aujourd'hui. Tous les régimes nouveaux sont socialistes. Mais lequel l'est authentiquement ? « Quelle est votre conception du socialisme ? », a demandé un auditeur à **Boudiaf**. Celui-ci a répondu : nous sommes pour le socialisme scientifique ! Il croit peut-être nous avoir éclairés. Eh bien ! il se trompe.

La conférence a pris tout de suite la forme de questions posées par l'auditoire et de réponses substantielles données par **Boudiaf**. Nous avons eu ainsi un historique de la crise qui, avant le 1^{er} novembre 1954, déclenche l'insurrection, divisa le parti de Messali, le M.T.L.D. (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques). Pour **Boudiaf**, l'insurrection s'est déclenchée en dehors de Messali, mais aussi en dehors des « centralistes », de la majorité du comité central qui s'opposait à la dictature personnelle de Messali. Historique sans doute exact dans les faits, peut-être discutable dans leur interprétation.

Au sujet du congrès du F.L.N., sans cesse remis et actuellement en préparation officielle, **Boudiaf** met en cause les méthodes de préparation et les pouvoirs réels de la commission préparatoire. Ce sera, dit-il, « le congrès d'un parti qui n'existe pas ! ».

Boudiaf nous donne aussi des informations sur les maquis : les maquis de Kabylie ; le maquis dirigé par Abd el Kader, descendant du héros national algérien. L'orateur a, sur ces mouvements, une opinion nuancée. Il ne croit pas que ces maquis existent encore. Le pouvoir a réussi à couper les militaires des politiques. A cet égard, le conflit algéro-marocain a été pour lui une heureuse diversion.

Sur la question qui lui est posée des possibilités et des limites des collaborations individuelles de Français avec le régime actuel, **Boudiaf** répond aussi d'une façon nuancée. Il déconseille aux militants révolutionnaires d'aller, à ce titre, en Algérie. Reste la collaboration technique. Celle-ci est

possible dans certains secteurs, utile quelquefois. Mais les bonnes intentions risquent d'être déçues. Dans chaque cas particulier, la collaboration est une question de conscience pour chacun.

✱

C'est sur les questions touchant à l'orientation et aux perspectives que **Boudiaf** s'est particulièrement étendu. Au sujet de l'autogestion, il estime que l'expérience actuelle a échoué dans 90 % des cas. Venues de la base, les initiatives des comités n'ont pas été coordonnées ni intégrées dans une planification d'ensemble. Les comités de gestion ont été remplacés par des comités de direction désignés. Les militants sincères s'en sont allés. Dans l'agriculture, les paysans sont plutôt des salariés, et des salariés mal payés ; en outre, on entretient la division entre les travailleurs permanents et les travailleurs saisonniers. La réforme agraire devrait comprendre deux secteurs, un collectivisé, un autre qui gagnerait à être confié à des comités, car il existe en Algérie une grande diversité entre les régions. Le plan d'ensemble subirait des rectifications successives à la base.

Avant de prétendre passer tout de suite à l'édification du socialisme — en plaçant au sommet des responsables qui n'ont rien de socialiste —, il faut créer les conditions économiques et sociales du socialisme. Il faudrait d'abord élaborer un programme qui serait discuté et approuvé par un congrès du F.L.N., un programme qui aurait des objectifs à court terme et qui admettrait la nécessité des investissements. Faut-il un parti unique ? demande-t-on à **Boudiaf**. Il répond : oui, s'il groupe la majorité de la masse ; sinon, il n'en vaut pas.

Terminons sur les perspectives algériennes, telles que les voit **Boudiaf**. Le pouvoir a en face de lui toute une gamme d'opposants, mais cette opposition est très différenciée et elle s'effrite. Le Parti de la Révolution Socialiste n'est pas encore assez fort pour imposer ses solutions. Il doit regrouper les militants, en dehors du régime, entreprendre des actions dans les entreprises, les comités de gestion, les syndicats.

L'hypothèse d'une prise du pouvoir par l'armée n'est pas à rejeter, soit que l'action vienne des sommets de l'armée, soit qu'elle parte des cadres subalternes. Il y a aussi un danger de néo-colonialisme, et un danger réactionnaire qui trouve sa base dans le mécontentement populaire, un mécontentement qui, se développant dans la situation créée par le prétendu socialisme de Ben Bella, se retourne contre le socialisme lui-même.

A une dernière question concernant la base sociale du régime de Ben Bella, **Boudiaf** répond que, s'il dure, ce régime s'appuiera sur une couche de petite-bourgeoisie profiteuse. La nouvelle classe ? Pourquoi **Boudiaf** ne le dit-il pas ?

✱

Pour avoir une définition plus catégorique du régime de Ben Bella, il faut aller la chercher dans les documents publiés par les « Cahiers d'Etudes Révolutionnaires », publication d'étudiants et d'intellectuels français qui semblent soutenir **Boudiaf**. Nous y trouvons, comme commentaire de divers documents de « l'opposition de gauche algérienne » (en particulier, un manifeste : « Pour un congrès révolutionnaire des comités de gestion. A la porte les bureaucrates ! Tout le pouvoir aux travailleurs ! »), nous y trouvons cette définition : « Le régime actuel de l'Algérie est une variante pseudo-castriste du nassérisme. Les nationalisations de biens étrangers, l'étatisation petite-bourgeoise de l'économie, une certaine modernisation culturelle, constituent son essence et sa limite ».

R. G.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DES SYNDICATS ALLEMANDS

Réunis le 21 et le 22 novembre à Dusseldorf ville où les puissantes sociétés industrielles et banques de l'Allemagne Fédérale ont leurs sièges administratifs et où le building de la Confédération Syndicale Allemande (D.G.B.) ne fait pas piètre figure à côté des bâtiments massifs du patronat, les délégués des 16 fédérations qui forment la Confédération Syndicale représentant 6,5 millions d'adhérents, n'avaient pas la tâche facile : on leur demandait de remplacer l'ancien « programme de principes », datant de 1949, par un nouveau qui, lui, tiendrait compte de toute l'évolution politique et économique de la République Fédérale dès ses débuts jusqu'à présent.

Dans les cinq mois qui précédaient ce congrès, toute la Confédération était « mobilisée » et des discussions parfois farouches, opposaient les représentants des différentes conceptions. De quoi s'agit-il ? Le programme de 1949 était, en quelque sorte, un programme « classique », largement inspiré par les « vieilles » notions socialistes et où les termes de « socialisation » et de transformations profondes de la société tenaient une place très large.

Le relèvement économique de l'Allemagne, si spectaculaire qu'il fût, a évidemment changé les données du problème, dans la mesure aussi où il a obligé les organisations syndicales à réexaminer non seulement leurs « stratégie et tactique », mais encore leur attitude fondamentale à l'égard de la société « d'abondance » dans laquelle elles vivent et agissent.

C'est ici qu'interviennent les « modernistes », influencés et guidés par la social-démocratie et à la tête desquels se trouve, à l'intérieur du D.G.B. le syndicat du bâtiment et son secrétaire, Georges Leber. Celui-ci, en accord avec le président de la Confédération Ludwig Rosenberg, et avec de nombreuses autres fédérations d'industrie qui forment, en gros, la moitié des effectifs du D.G.B., préconise une transformation radicale des buts et des méthodes du mouvement syndical.

Pour Leber et ceux qui le suivent, la société dans laquelle ils vivent, constituée déjà un terme, un but, sinon idéal, du moins très satisfaisant et il ne s'agirait, en somme, que de trouver un terrain d'entente « raisonnable » avec le patronat pour remplacer la « lutte de classe dépassée » par une collaboration confiante : « Nous avons demandé aux patrons, a dit Leber, de cesser leur lutte contre les syndicats... Là où deux parties contractantes se battent l'une contre l'autre, il ne peut y avoir de collaboration réelle et fructueuse ».

On voit que ce « modernisme » là n'a réellement aucun rapport avec la tentative des « modernistes » en France de porter les luttes ouvrières sur un terrain qui correspond aux données réelles de la société moderne ; les « modernistes » de « Force Ouvrière » Laval et Labi, par exemple, ne se reconnaîtraient pas dans les conceptions de Leber qui, au fond, reviennent à « intégrer » le mouvement syndical dans la société telle qu'elle est et à renoncer à sa transformation.

Et les « traditionalistes » ? Ils étaient représentés à Dusseldorf par le Syndicat de la Métallurgie, dont le président est Otto Brenner et qui compte 1,9 million d'adhérents, par celui du Syndicat des Ouvriers de l'Industrie Chimique et celui des ouvriers des transports, formant ensemble à peu près la moitié des effectifs du D.G.B.

Leur conception, on peut la résumer de la manière suivante : le capitalisme, plus puissant que jamais en Allemagne, n'a pas fondamentalement changé de caractère : il convient, par conséquent, de le combattre avec les moyens qui sont à la disposition des syndicats et il convient surtout de viser à sa transformation et à son remplacement par un système qui tienne davantage compte des intérêts et besoins de la classe ouvrière.

Comment est-il possible de trouver une base

commune à des conceptions qui semblent si diamétralement opposées ? Comme il n'est pas question de mettre en cause l'unité syndicale, et comme, au surplus chacune des seize fédérations qui constituent le D.G.B. tient jalousement à son autonomie, il fallait bien trouver une formule de compromis.

C'est ainsi que l'on trouve dans le nouveau « programme de principes » finalement adopté, l'affirmation selon laquelle la société moderne « a besoin aussi bien de concurrence que de planification », que le mouvement syndical, tout en défendant la société démocratique, doit aspirer à lui donner un contenu social plus prononcé, etc. A remarquer que les « traditionalistes », à l'opposé des « modernistes » soulignent la nécessité de mesures de planification, alors que Leber et les théoriciens économiques du S.P.D. sont plutôt méfiants à l'égard de toute espèce de planification.

Finalement, et bien que le programme adopté tienne dans une certaine mesure compte des vœux des « traditionalistes » (par exemple, en prévoyant éventuellement la nationalisation de certains monopoles d'industrie), ainsi, bien qu'en termes ambigus, la lutte contre d'éventuelles tentatives de mettre en cause les libertés syndicales par une loi actuellement discutée au Parlement sur les mesures à prendre en cas d'événements exceptionnels, on peut dire que la Confédération Syndicale Allemande, en accord avec l'évolution qui s'est dessinée à l'intérieur de la Social-Démocratie, a opéré un certain tournant dans le sens des « modernistes ».

Mais l'ambiguïté reste, et c'est finalement la réalité de l'évolution politique, économique et sociale en Allemagne qui départagera les deux tendances, sensiblement égales en force, du mouvement syndical.

On peut, toutefois, se poser la question si le Congrès de Dusseldorf a abordé les véritables problèmes du mouvement syndical et si la querelle des « principes » aussi significative qu'elle soit, n'est pas, en fait, accessoire. On s'étonne, par exemple, que la question de la cogestion, pratiquée instituée au lendemain de la guerre, n'ait pas donné lieu à un débat plus approfondi : tout le monde sait, en effet, que la co-gestion primitivement conçue comme un moyen de faire accéder, dans une certaine mesure, les travailleurs à la gestion des entreprises, a, en fait, eu pour conséquence une promotion des « directeurs de travail » qui, bien que désignés par le mouvement syndical et parfois issus de ce mouvement, ne se considèrent plus guère comme les représentants des ouvriers et forment le plus souvent, avec la direction des entreprises, une « technocratie » largement solidaire de « l'intérêt supérieur » de l'industrie lourde. Thème « délicat », bien sûr, et le Congrès s'est borné à exprimer le souhait d'un « élargissement » de cette expérience, combien décevante, du fait que la « promotion » promise ne concerne que quelques centaines d'hommes de plus en plus détachés des travailleurs.

Autre problème grave et qui, lui non plus, n'a pas été abordé : il concerne les délégués d'entreprise qui, bien que le plus souvent élus sur des listes présentées par l'organisation syndicale, sont fréquemment victimes du « climat » d'entreprise, du fait que les patrons usent de tous les moyens à leur disposition pour détacher ces délégués des ouvriers. Un responsable du syndicat de la métallurgie allemande nous disait récemment que lors de la dernière grève dans cette branche d'industrie, en avril 1963, des délégués d'entreprise avaient plutôt freiné le mouvement et que les hommes de confiance du syndicat dans les entreprises, constamment gênés dans leur activité par le patronat, avaient toutes les peines du monde à imposer les consignes du syndicat.

Ce sont là, nous semble-t-il, des problèmes plus graves que les « principes » largement débattus à

Dusseldorf. Mais ce Congrès a eu, malgré tout, son importance : il a montré, tout d'abord, que si une partie du mouvement syndical allemand semble succomber aux séductions du « miracle économique » et de ses conséquences, une autre partie, très importante, oppose aux tentations de la collaboration sans restriction avec les « partenaires sociaux » (c'est ainsi que l'on désigne les patrons, même dans certains milieux syndicaux) une résistance inspirée par la réflexion qu'un changement de la conjoncture économique pourrait bien aboutir à un « désarmement » du mouvement syndical si l'on n'y prenait garde et si l'on

ne conservait pas quelques « principes » trop rapidement abandonnés par les « modernistes ».

On retiendra aussi que le mouvement syndical allemand, aussi bureaucratisé soit-il, ne manque pas de cadres actifs et conscients : on en veut pour preuve la large discussion, parfois très animée et même farouche, qui a précédé le Congrès de Dusseldorf. Dans toutes les publications syndicales on a trouvé, pendant cinq mois et jusqu'à la veille du Congrès, les reflets d'une discussion intense, preuve d'un attachement indiscutable au mouvement syndical.

Gérard SANDOZ

LE CONGRÈS DES SYNDICATS AMÉRICAINS

La position des syndicats américains, groupés dans AFL-CIO est connue, du moins en ce qui concerne les questions essentielles. La « Convention » de cette organisation qui a siégé, fin novembre, à New York, n'a donc fait que confirmer ce qui avait été établi et élaboré bien longtemps avant ces assises.

N'y-a-t-il donc rien de nouveau à signaler ? Et s'agissait-il uniquement de régler les « affaires courantes » et de réélire les responsables ? Certes, on a fait cela, comme d'habitude, et les « sortants » ont été confirmés sans aucune difficulté. Le président des Etats-Unis avait pris la parole devant les délégués, des représentants des deux partis américains ont exposé leurs vues, et dans tout cela, ce congrès ressemblait effectivement à ceux des années précédentes.

Pourtant, il ressort de tous les témoignages qui nous sont parvenus qu'une inquiétude assez nette s'est fait sentir, tout au long de la durée de ce Congrès. Cette inquiétude provient essentiellement de trois problèmes :

1. Il est indéniable que le mouvement syndical américain subit, depuis plusieurs années, une stagnation certaine. A cela, il y a plusieurs raisons, dont la plus importante, nous semble-t-il, résulte du fait que toutes les tentatives de conquérir la masse grandissante des employés, des travailleurs du « secteur tertiaire », pour le mouvement syndical, se sont soldées par un échec. Tous les orateurs qui ont traité de ce problème l'ont admis et ont appelé l'attention du Congrès sur les conséquences graves qui, à la longue, peuvent en résulter pour le mouvement syndical. Il s'y ajoute un vieillissement des « cadres » de l'organisation : les jeunes, semble-t-il, ne se sentent pas particulièrement attirés par le mouvement syndical, et cela n'est pas, on le sait, un phénomène uniquement américain.

2. Le problème de l'automatisation préoccupe de plus en plus les éléments les plus conscients du syndicalisme aux Etats-Unis. Au chômage « structurel » qui touche, actuellement, trois à quatre millions de travailleurs, s'ajoute celui dû à l'automatisation qui, aux Etats-Unis, devient une réalité de plus en plus palpable.

La solution que propose l'AFL-CIO ? Essentiellement l'introduction de la semaine de travail de 35 heures sans réduction des salaires, et — ce qui est tout à fait nouveau provenant du syndicalisme américain — la création « d'un mécanisme capable de réaliser une planification démocratique rationnelle » en collaboration avec le gouvernement et le patronat. Enfin, l'AFL-CIO réclame de la part du gouvernement « un programme de travaux publics », afin d'arriver à surmonter « le fléau du chômage ».

3. Le problème des Noirs, sans dominer le Congrès, l'a assez largement occupé. A cet égard, Philip Randolph, vice-président de l'AFL-CIO, vétéran syndicaliste et l'un des militants les plus actifs contre la ségrégation raciale, a prononcé un grand discours où il dit : « Les Noirs sont les principales victimes du chômage qui sévit actuellement aux Etats-Unis ; les Noirs sont les parias,

les proscrits, les intouchables de notre économie. Il se produit aujourd'hui un éloignement croissant du mouvement syndical de la communauté noire. » Et Randolph a ajouté, en substance, que l'alliance entre les Noirs et les syndicats est, dans une grande mesure rompue par une ségrégation persistante dans un grand nombre de syndicats. « Selon le syndicaliste noir Philip Randolph « le mouvement syndical américain hésite à se lancer de tout son poids dans la lutte pour les droits civiques. »

Notons que le discours de Randolph, sévère et impitoyable, a trouvé un excellent accueil devant les quatre mille délégués. Mais réussira-t-on à recréer l'harmonie entre le mouvement d'émancipation des Noirs et l'organisation syndicale ? C'est, de toute façon, le vœu qui a été exprimé dans une résolution adoptée à l'unanimité. A noter qu'un cinquième des délégués à la « Convention » étaient des Noirs, ce qui démontre, de la part de l'AFL-CIO, un plus grand effort que partout ailleurs, dans la société américaine, « d'intégrer » les ouvriers noirs dans la communauté des travailleurs.

Il est évident qu'un Congrès auquel participent quatre mille délégués ne peut être abordé, en profondeur, certains problèmes fondamentaux. Néanmoins, à côté des trois questions que nous avons mentionnées, certains délégués ont ajouté des observations d'un grand intérêt. C'est ainsi qu'un délégué du syndicat de l'automobile, tout en exprimant sa satisfaction au sujet du dernier contrat collectif négocié par son syndicat, a insisté sur « la relative impuissance du syndicat dans les entreprises, lorsqu'il s'agit d'appliquer, dans le processus du travail, les avantages obtenus à la table de conférence ».

Problème grave, en effet, et qui ne se présente pas uniquement dans l'industrie de l'automobile, mais dans presque toutes les grandes branches de la « production de masse » où le travailleur, tout en étant protégé « globalement » par son syndicat, subit dans l'usine, une pression quotidienne contre laquelle les délégués syndicaux semblent assez impuissants, surtout en période de chômage. Cela veut dire — et cela a été fortement souligné par quelques délégués — que la « reconnaissance » théorique de l'activité syndicale dans l'entreprise par les patrons n'équivaut pas toujours, loin de là, à une acceptation réelle de l'implantation syndicale.

Que retenir, en fin de compte, de cette « Convention » de « New-York ? Avant tout, nous semble-t-il, une affirmation plus décidée qu'auparavant de se battre contre la ségrégation raciale, la volonté de lancer une campagne de recrutement et de surmonter un penchant certains vers la bureaucratization de l'organisation. Ces buts seront-ils atteints ? On aurait aimé qu'un effort de rapprochement fût entrepris au « sommet » d'abord, mais force nous est de constater (et cela n'est pas un privilège des syndicats américains) que tous les « anciens » sont constamment réélus (par acclamation). Sont-ils réellement irremplaçables ?

Gaston SABATIER.

JEAN-PAUL SAMSON ET LE GRAIN SOUS LA NEIGE

Notre camarade Jean-Paul Samson est mort au début de cette année 1964. Il vivait en Suisse depuis son refus, en 1916, de participer à la tuerie générale. Sans être un militant du mouvement ouvrier, il est resté en contact étroit avec lui et je voudrais, dans *la Révolution Proletarienne*, qu'il lisait avec attention, essayer de faire comprendre pourquoi bien des camarades voient partir ce compagnon avec un profond regret.

C'est à Monatte que je dois d'avoir connu Samson. S'il y a d'ailleurs un point sur lequel nous nous sommes toujours facilement entendus c'est sur notre commune admiration et amitié pour Monatte. Relisez ce que Samson a écrit dans *Témoins* sur sa première rencontre avec Monatte, au « Comité d'action pour la reprise des relations internationales » en 1915 ou 16 : Monatte y était par hasard, durant une permission ; Samson y représentait le groupe des Etudiants socialistes révolutionnaires. Mais les relations entre Samson et Monatte se sont vraiment nouées plus tard, en particulier avec la publication des textes de Brupbacher. Le mérite de Samson n'est pas négligeable d'avoir amené Monatte à écrire ces souvenirs « Amis de quarante ans » de même que, plus tard, ce récit de jeunesse, « Paris en 1902 » (paru dans *Témoins*, n° 8 de 1955).

Samson était poète et je ne suis pas sûr, en ce domaine, de pouvoir bien parler de son œuvre. Il est vrai qu'il était un intellectuel et qu'il avait certains défauts inhérents à cette qualification. Mais Samson avait souffert de l'exil que lui avait imposé son refus de 1916. Parisien, il l'était resté et ses émouvants souvenirs d'enfance, qu'il avait publiés tout récemment, font sentir à quel point, de Zürich, il devait souvent penser à la perspective il faut dire unique, de la rue Beaubourg.

Nous lui devons, d'abord, d'avoir fait connaître, en français, les écrits de Brupbacher et les principales œuvres de Silone. Alors qu'on n'est jamais certain d'échapper au rouleau compresseur du totalitarisme, permettre aux individus qui se croient seuls de lire un roman comme *Le grain sous la neige*, c'est du bon travail. Monatte aurait dit à Samson : « Vous n'êtes pas exactement un militant ». Sans doute, notre ami était-il tourné moins vers l'action immédiate que vers la préparation en profondeur d'une révolution plus que jamais nécessaire mais dont il faut bien se rendre compte qu'elle reste même incisée dans ses objectifs.

Alors, en attendant, Samson avait fondé sa revue, *Témoins* : le numéro 1 date du printemps 1953. Elle aura vécu plus de dix ans, par lui ; permettant aussi de se rejoindre, au moins dans une même revue, des hommes faits pour coopérer comme Monatte, Camus, Silone. C'est dans le cadre de *Témoins* que Samson a publié ses souvenirs d'enfance *Boomerang* et il annonçait d'autres souvenirs, ceux de l'an 40 que ses amis souhaiteront voir paraître ainsi que bien d'autres papiers qu'il devait conserver.

Et s'ils le souhaitent, ce n'est pas par curiosité littéraire. Mais parce que Samson avait le don de faire valoir, au milieu des situations les plus consternantes, ce qui pouvait nous permettre de garder confiance en l'avenir, ce qui pouvait nous donner la persévérance de maintenir, contre l'assaut de toutes les Eglises et de tous les Etats, notre volonté de libération humaine.

G. WALUSINSKI.

Jean-Paul Samson dans mes années d'enfance, disons vers 1925-1930, représentait un personnage mythique. A travers les conversations familiales, déformées par mon imagination, je voyais dans ce « réfractaire », dans cet « insoumis » que je ne connaissais pas puisqu'il était interdit de séjour en France, une sorte de « Raymond la Science » ou de disciple de Bakounine. J'en faisais donc une

figure symbolique et complètement fautive, intermédiaire entre les « bandits tragiques » de Bonnot et les derniers apôtres d'une révolution romantique.

Sa vraie figure était tout autre et attachante dans sa complexité même. J'appris à le mieux comprendre après 1933. Je connus alors par ses lettres ses regrets charnels de Parisien exilé, ses scrupules face à l'hitlérisme grandissant et plus vivement senti dans la petite Suisse allemande où il vivait que chez nous. Il lui arrivait de douter du bien-fondé de son attitude de refus en 1914-18, par probité intellectuelle.

J'eus enfin le plaisir de le rencontrer après 1945 et la surprise de constater qu'il n'était pas l'homme d'une seule idée : l'objection de conscience, avec toutes ses conséquences lorsqu'on n'est soutenu ni par son parti, ni par une religion. C'était un intellectuel très parisien, privé pendant de longues années de la terre nourricière à laquelle il était plus attaché qu'il ne voulait bien l'avouer.

Par une réaction humaine assez naturelle chez cet exilé, la littérature, le mode de vie parisien, les courants politiques de l'époque avaient plus de résonance pour lui que pour nous qui étions imbibés de l'air de la capitale jusqu'à en être intoxiqués et ne plus le sentir dans ses vibrations quotidiennes. Devant telle école littéraire, devant telle pitrerie des maîtres politiques de l'heure, il y avait en lui plus de sérieuse naïveté et moins de scepticisme désabusé qu'en nous. Nous gardions bien sûr en commun avec lui quelques idées précieuses, en particulier le respect de l'Homme et l'amour de la liberté, les seuls biens qui nous restaient après avoir assisté à de multiples reniements au nom de la patrie, de la paix, du socialisme ou de l'antifascisme.

La naissance de la revue « Témoins », au printemps de 1953, survint à une époque où tout espoir raisonnable d'action révolutionnaire nous était durablement refusé : le danger d'une nouvelle guerre mondiale était écarté, par bonheur mais pas de notre chef ni par des moyens très propres, depuis le coup de frein américain de la guerre de Corée ; l'action syndicale, non négligeable, se bornait à des revendications de style réformiste ; le dégel post-stalinien se faisait à la petite semaine, par bonds en avant et reculs successifs, mais notre influence ne s'y exerçait pas, puisque les nouveaux maîtres de la Russie sont les meneurs du jeu et que les anciens complices du tyran déchirent à belles dents son cadavre ; la décolonisation se déroulait devant nous dans son style propre et selon des aspirations nationales, mais indépendamment de toute influence de la gauche française, comme allait le prouver bientôt le drame tragique et bouffon de la guerre d'Algérie.

C'est dans ce contexte de stabilisation conditionnelle du monde d'après-guerre, un monde où rôdait la menace de la bombe absolue abolissant au moins momentanément les frontières de classe, que parut « Témoins », revue quasi-confidentielle et sans prétention à l'action immédiate, mince trait d'union entre nous les anticonformistes professionnels venus d'horizons divers. Jean-Paul Samson en reste l'animateur pendant les dix ans qui suivent. Il sut grouper autour de lui de grands écrivains, tel Ignazio Silone et Albert Camus. De vieux syndicalistes comme Pierre Monatte y ont collaboré, mais celui-ci a vite renâclé devant certaines prises de position de Samson en face de l'actualité et surtout devant son scepticisme en ce qui concerne l'avenir du syndicalisme révolutionnaire, aussi bien que l'avenir de toute révolution libératrice. Cette petite revue littéraire d'un genre spécial fut toutefois le rendez-vous de la Fidélité : fidélité à l'Espagne de 1936, fidélité à la Hongrie révolutionnaire de 1956. Le souffle libératoire de son animateur survivait malgré tout.

J.-D. MARTINET.

LES FAITS DU MOIS

EN FRANCE

On annonce le 8 janvier que les réserves françaises en dollars se sont accrues de 847 millions en 1963. On annonce également que le produit d'acier brut a augmenté de 1,8 % en 1963.

Le 11 janvier, on nous apprend qu'en 1963, les exportations ont progressé de 11,4 % et les importations de 20,7 %.

Le 25 janvier, on publie la situation du marché du travail au 1.1.64.

Demandes d'emploi : 124.413 (soit 2.799 de plus qu'au 1^{er} décembre 1963 et 55.584 de moins qu'au 1^{er} janvier 1963).

Offres d'emploi : 40.383 (soit 5.247 de moins qu'au 1.12.63 et 25.103 de moins qu'au 1.1.63).

Cependant, c'est surtout contre les licenciements que l'action syndicale s'est manifestée. Et c'est la région nantaise qui a été la plus agitée.

Le 3 janvier, interruption du travail des métallurgistes de Saint-Nazaire pour protester contre les licenciements.

Le 10 janvier : meeting à Saint-Nazaire contre le licenciement du personnel d'une fonderie.

Un meeting de 5.000 personnes à Nantes par solidarité avec les employés des transports urbains en grève depuis 35 jours.

Le 22 janvier à Saint-Nazaire, 30.000 manifestants contre les licenciements.

Le 29, occupation des fonderies de Saint-Nazaire, évacuation par la police.

Dans le bassin lorrain, le 9 janvier, grève de la sidérurgie ordonnée par la C.G.T. et la C.F.T.C., partiellement suivie.

Dans les mines de fer de la Moricière (bassin lorrain), 75 ouvriers sont licenciés le 21 janvier.

Le 25 janvier, les ouvriers de Bull à Saint-Quentin veulent s'opposer au démantèlement des machines.

Le 22 janvier, conflit chez Michelin à Clermont-Ferrand. A la suite d'une grève du personnel des Services de chauffage, la direction ferme 11 ateliers et suspend tous pourparlers jusqu'à la reprise du travail, qui a lieu le 23 janvier.

Le 20 janvier : accord des salaires dans l'industrie textile pour la région Roubaix-Tourcoing signé avec les trois fédérations : C.G.T., F.O., C.F.T.C.

La C.F.T.C. publie le 10 janvier le résultat des élections professionnelles en 1963 dans la métallurgie, portant sur 423 établissements. En pourcentage des inscrits, la C.G.T. obtient 44,3 %, la C.F.T.C. 21,4 %, F.O. 5,5 %, la C.G.C. et divers 4,7 %.

Le 29 janvier, rectifications de la C.G.T. et de F.O. Celle-ci aurait obtenu 51,9 % des voix sur 470.000 métallurgistes, F.O. : 15 à 32 % des voix dans les établissements métallurgiques.

On annonce la formation d'une association de militants de la C.F.T.C. voulant le maintien du qualificatif : chrétiens dans le titre de la centrale (27 janvier).

Le Conseil National du Patronat français se félicite des accords de Bruxelles, regrette l'augmentation excessive des salaires et réclame un plan de stabilisation renforcé (14 janvier).

Les élections au bureau du Syndicat National des Instituteurs ont eu lieu pour la première fois par vote par correspondance et à bulletins secrets. Le nombre des membres passe de 20 à 30. Le 12 janvier on publie les résultats, selon représentation proportionnelle : 20 sièges à la majorité (contre 13), 8 à la tendance C.G.T. (contre 5), 2 à la tendance Ecole Emancipée (sans changement).

Nombreuses protestations contre le projet de réforme de la Mutualité et obligation au tiers-payant : le jeudi 23, protestation de la Confédération des syndicats médicaux.

Le 14 janvier : publication du rapport de M. Jeanneney sur l'aide au Tiers-Monde.

Le 24 janvier : Manifestations organisées par la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles.

C'est autour de la candidature Defferre à la présidence de la République que l'on s'est beaucoup agité. Elle a été acceptée par la plupart des Fédérations socialistes, celle de la Seine réclamant le respect de la volonté du Parti.

Le Comité Central du Parti communiste a voté la réforme démocratique de ses statuts et a déclaré de n'admettre une candidature commune qu'après un programme commun (vendredi 10 janvier).

Le Comité du P.S.U. n'admet pas l'exclusion du Parti communiste de la majorité de gauche (le 27 janvier).

Réunion du Conseil National du M.R.P. (18 janvier).

Le président de la République reçoit par décret le pouvoir de disposer de la force de frappe (19 janvier).

Conférence de presse du président de la République (31 janvier).

Le rapport du professeur Denoix, de l'Institut du Cancer, condamne le sérum de Bastia (27 janvier).

Le mercredi 15 janvier, un immeuble H.L.M., situé 3 Paris, 123, boulevard Lefebvre, s'écroule. On compte 25 morts et 17 blessés.

A L'ETRANGER

AFRIQUE ORIENTALE. — Quatre insurrections en chaîne se sont produites à Zanzibar, au Tanganyika, au Kenya et en Ouganda. Si celle de Zanzibar semble avoir réussi, celles des trois autres anciennes colonies anglaises ont échoué, grâce à l'intervention des soldats anglais... appelés par les maîtres de ces nouveaux Etats indépendants. Et le nouveau gouvernement de Zanzibar est aussitôt reconnu par les Etats communistes.

ALGERIE. — Manifestations de chômeurs à Blida, Médéah, Constantine et Oran. Si les premières sont passées inaperçues, celle d'Oran a été suivie d'une sévère répression : 300 manifestants arrêtés et condamnés par un tribunal spécial sans pouvoir être défendus par un avocat.

— On déclare que l'assassin de l'ancien ministre des Affaires étrangères Khemisti, un névrosé de 28 ans, aurait agi sans mobile politique.

ALLEMAGNE. — On annonce qu'en 1963, 42.632 Allemands de l'Est sont passés à l'Ouest, soit le double de 1962. Et sur ce nombre, près de 30.000, la plupart âgés de plus de 65 ans, ont franchi le « mur », avec l'autorisation des autorités de l'Est.

— Au congrès social-démocrate, Willy Brandt sera proposé comme président du parti et candidat à la Chancellerie en 1965.

— Au cours de son voyage à Londres, le chancelier Erhard a accentué son désaccord avec de Gaulle en déclarant que le continent européen ne peut être considéré comme une réalité politique et en attachant une grande importance au succès du « Kennedy round ».

AUTRICHE. — L'ancien chancelier Julius Raab est mort à Vienne, à l'âge de 72 ans. Homme de droite à ses débuts, il devint après l'expérience hitlérienne, l'artisan de l'entente avec les socialistes.

ARGENTINE. — Sur proposition d'un député so-

cialiste, la Chambre demande la dénonciation de tous les accords passés avec la Banque mondiale, pour ingérence dans les affaires du pays.

×

CAMBODGE. — M. Messmer, ministre français des Armées, s'est rendu à Pnom-Penh pour offrir au prince Sihanouk une importante aide militaire et économique pour remplacer celle des Etats-Unis devenue indésirable à cause du soutien que le gouvernement américain aurait apporté à des opposants au régime. Et tandis que les Américains quittent le Cambodge, où ils ne seraient plus que quatre sur les cent huit qui y étaient employés aux différents organismes d'aide, les Chinois de Mao-Tsé Toung s'y installent en amis privilégiés.

×

CHYPRE. — La coexistence des communautés grecque et turque est troublée et, d'un commun accord, le président Makarios et le vice-président Kutchuk ont fait appel aux troupes britanniques pour rétablir l'ordre. Mais les divergences subsistent quant à la solution de leurs problèmes. L'archevêque Makarios désire conserver le régime actuel, tandis que le représentant de la communauté turque se déclare partisan du partage de l'île en deux Etats. Et d'Athènes, le général Grivas préconise le rattachement pur et simple de Chypre à la Grèce.

×

CHINE. — Le gouvernement français décide de reconnaître le gouvernement de la Chine communiste. Cette décision provoque un vif mécontentement aux Etats-Unis et à Formose. Les alliés européens de la France craignent qu'elle ne compromette l'unité occidentale, tandis que l'Inde, le Japon, la Thaïlande et le Vietnam du Sud y voient un renforcement de la Chine communiste dans leur région. Seul le Cambodge approuve complètement.

×

CONGO. — Le représentant du Congo ex-belge à l'O.N.U. accuse le Ghana d'intervenir dans les affaires intérieures de son pays.

— Dans la province de Konkou, la majorité des missions protestantes ont été attaquées et incendiées par des disciples de Lumumba. Trois missionnaires ont été assassinés.

×

CUBA. — Au prix d'un apparent ralliement à la politique de Khrouchtchev, Fidel Castro aurait obtenu de Moscou l'achat de sucre en quantités plus importantes chaque année.

×

DAHOMEY. — Un conflit frontalier à propos de la possession d'une île, opposant le Dahomey au Niger, les Dahoméens habitant ce dernier pays sont expulsés en masse après avoir subi des « traitements inhumains », provoquant une plainte devant l'O.N.U.

— Par un référendum massif, le Dahomey vient de se donner une nouvelle Constitution, et M. Apithy élu à l'unanimité président de la Deuxième République, vient de prendre des mesures énergiques d'austérité, réduisant les dépenses de l'Etat de 45 % et ramenant les indemnités parlementaires de 120.000 francs C.F.A. à 60.000, et leur nombre de 70 à 42.

×

EGYPTE. — Les treize « grands » du monde arabe ont tenu une conférence à huis clos au Caire pour se mettre d'accord sur les moyens d'empêcher Israël d'utiliser les eaux du Jourdain pour irriguer des terres désertiques. Des mesures envisagées, l'action militaire n'est pas exclue et un commandement unique a été décidé.

— Dix cinémas du Caire ont été placés sous séquestre et une chaîne d'hôtels nationalisée.

×

ESPAGNE. — Il se confirmerait que les 575 millions de dollars-or confiés à l'U.R.S.S. par le gouvernement républicain, vont être remis à Franco pour prix de l'établissement de rapports diplomatiques entre les deux pays. Le commissaire au ravitaillement franquiste est invité à Moscou pour en fixer les modalités.

×

ETATS-UNIS. — Les taxes électorales imposées encore dans cinq Etats du Sud pour décourager les Noirs de voter vont être supprimées. Une résolution

du Congrès fédéral, prise en 1962 et déclarant cette pratique illégale devant être applicable à l'ensemble des Etats-Unis depuis qu'elle a été approuvée par trente-huit Etats. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, tous les citoyens américains pourront participer à la prochaine élection présidentielle.

— Deux membres du Parti démocrate, sollicitaient l'investiture de leur Parti pour la candidature au poste de gouverneur de la Louisiane. C'est un ségrégationniste, M. McKeithen qui a été désigné par 484.179 suffrages contre 437.994 à son concurrent.

×

GHANA. — Un référendum constitutionnel légalise l'existence du parti unique et accorde à N'Krumah le pouvoir de révoquer les magistrats.

— Un nouvel attentat a été perpétré contre le chef de l'Etat, qui en sort indemne. Mais le chef de la police ainsi que onze de ses officiers sont arrêtés.

×

GRECE. — Le Parlement élu il y a deux mois est dissous par M. Papaandréou, chef du gouvernement.

×

INDE. — Effervescence au Bengale où la guerre de religions entre hindous et musulmans vient de se ranimer. A Calcutta, la police dut intervenir « sans pitié ». Résultat 200 morts.

×

INDONESIE. — Les installations d'Unilever et de la Shell, ainsi qu'une vingtaine de plantations britanniques, sont occupées par les syndicats.

×

ITALIE. — La scission est consommée au parti socialiste italien depuis l'entrée de Pietro Nenni au gouvernement présidé par M. Mauro, du parti démocrate-chrétien. Les dissidents ont formé un nouveau parti qu'ils appellent Parti socialiste italien d'unité prolétarienne (P.S.I.U.P.) qui compte 23 députés, tandis que le P.S.I. en conserve 64 et que le parti de Saragat en compte 33.

— A la conférence du Parti communiste italien, il a été enregistré une « réduction continue des inscrits au parti et aux jeunes » ainsi qu'une baisse du tirage de « L'Unita ».

×

NORVEGE. — Le président du Parti communiste Emil Lovellen est relevé de ses fonctions à cause de ses sentiments pro-chinois.

×

PANAMA. — Pour une histoire de drapeau, que l'on a refusé de hisser, des bagarres ont opposé pendant deux jours des citoyens panaméens à des étudiants et des policiers nord-américains. Elles ont fait une vingtaine de morts et trois cents blessés. Les Panaméens qui supportent mal d'être brimés chez eux, étaient particulièrement mécontents de voir que le président Johnson rappelait au poste de secrétaire-adjoint pour l'Amérique latine son ami Thomas Mann, qui en avait été relevé par le président Kennedy. Il semble aussi que des éléments pro-castristes ne soient pas étrangers à ce soulèvement.

×

SENEGAL. — Les effectifs de l'université de Dakar sont de 2.290 étudiants, soit seize fois plus qu'en 1951 et en augmentation de trois cents par rapport à l'an dernier.

×

SUISSE. — Le Parti communiste suisse de tendance pro-chinoise vient de publier son premier numéro d'un journal mensuel, « L'Étincelle », qui célèbre les « grands marxistes » : Staline, Mao Tsé-Toung et Enver Hodja.

×

VIETNAM-SUD. — Le gouvernement qui avait pris le pouvoir au lendemain du meurtre de Ngo Dinh Diem est renversé à son tour, et c'est le général Khanh qui devient chef du gouvernement.

— Les manifestations d'hostilité à l'égard de la France se multiplient. On y est hostile à l'unification des deux Vietnam, préconisée par de Gaulle et l'on regarde avec inquiétude les armes fournies au Cambodge que l'on croit de nature à encourager les visées expansionnistes du prince Sihanouk aux dépens du Vietnam et aussi de la Thaïlande.

Un document qui vient à son heure et qui ouvre de nouveaux horizons
à tous les militants de la classe ouvrière

POUR UN NOUVEAU MANIFESTE SOCIALISTE

par **Pierre RIMBERT**

avec une préface de **Robert LOUZON**

L'exemplaire : **2 francs**

La Chine et ses problèmes sont au premier plan de la politique internationale. Pour en comprendre mieux les données économiques et sociales, lisez

LA CHINE

Ses trois millénaires d'histoire
Ses cinquante ans de révolution

par **Robert LOUZON**

L'exemplaire : **4 francs**

à **La Révolution prolétarienne**, 14, rue de Tracy, Paris 2^e
C.C.P. Paris 734.99

LE MAIRE DU PALAIS

le nouveau livre de **Maurice LIME**
va paraître au prix de souscription de 12 francs
chez Antoine KIRSCH, 208, avenue Jean-Jaurès, Clamart (Seine)
C.C.P. 3777-40 Paris

Après

LES BELLES JOURNEES, l'épopée ouvrière de 1936

METRO PLACE DES FETES, le retour « aux manivelles » du militant ouvrier
traqué par l'appareil stalinien

Voici

LE MAIRE DU PALAIS, l'apparition sur la scène sociale
du personnage-type de la nouvelle classe : le technocrate